

Le taux d'escompte bondit de deux tiers de point à 12,1%

■ OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a fait un saut de près de deux tiers de point, jeudi, passant de 11,47 à 12,10 pour cent. Il se trouve ainsi à son plus haut niveau depuis octobre 1984.

Le taux directeur est à présent à plus de trois points au-dessus de son plus bas niveau enregistré depuis sept ans l'automne dernier (8,77 pc). Mauvaise nouvelle donc, pour les emprunteurs et pour l'économie en général.

Il n'est qu'à environ un tiers de point en dessous du niveau qu'il occupait au moment de la prise du pouvoir par les conservateurs. Ce qui est une mauvaise nouvelle également pour un gouvernement élu sur la promesse de réduire les taux d'intérêt et renforcer le dollar.

Sous le régime tory, notre dollar a perdu environ six pour cent de sa valeur à l'égard de la devise américaine, et plus de 10 pour cent par rapport à l'ensemble des devises de nos principaux partenaires commerciaux.

Le taux d'escompte est monté hier alors que notre dollar s'est mis à fléchir face à la devise US, laquelle à son tour a cédé du terrain devant toutes les autres grandes monnaies. La "piasse", qui avait atteint 71,56 cents US mardi à la clôture du marché des changes, a recommencé à baisser au milieu de la semaine et, hier matin, retombait à 71,28 cents US.

La semaine dernière, la banque centrale a dû intervenir sur les marchés monétaires en relevant les taux d'intérêt et en achetant du dollar canadien, afin de sortir ce der-

nier du trou dans lequel il était tombé, à 69,24 cents, son plus bas niveau historique.

Au début de cette semaine, le gouverneur Gerald Bouey avertissait que la Banque du Canada était disposée à porter les taux d'intérêt aussi haut qu'il le faudrait pour défendre le dollar, et les cambistes disaient que la banque semblait déterminée à passer aux actes.

Mais, selon les observateurs, la hausse des taux a été entraînée hier par son propre mouvement, et la banque centrale a dû intervenir pour la ralentir.

la tribune

76e ANNÉE — No 302 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, VENDREDI 14 FÉVRIER 1986 —

(SAM.-DIM. 75¢) 45¢
Livraison à domicile:
\$2.50 par semaine.

Grâce aux secteurs de pointe
Emplois perdus en '82 récupérés à Sherbrooke A 3

Pédiatrie: l'Hôtel-Dieu souhaite une enquête publique

Le CRSSS veut noyer le poisson

— le directeur général Clément Tremblay

par Lise OUELLETTE

■ SHERBROOKE — "Je suis très heureux que les parents demandent une enquête publique et je suis même prêt à la réclamer moi aussi, car ce serait une façon objective de faire la lumière sur le regroupement des services pédiatriques."

Selon le directeur général du Centre hospitalier Hôtel-Dieu (CHHD), Clément Tremblay, une enquête publique permettrait de répondre à plusieurs questions.

"Les parents se sont exprimés ouvertement et clairement et il y a lieu de se demander si le système de services pédiatriques doit être modifié. Est-ce que le regroupement a apporté ce qu'on recherchait en terme d'amélioration de la pédiatrie? Donne-t-on de bons services à la population? Si le maire Pelletier a accepté d'admettre certaines erreurs de son administration, il y en a d'autres qui devraient reconnaître les erreurs que constituent certaines décisions entourant la pédiatrie."

Surpris du blâme

Le directeur général de l'Hôtel-Dieu s'est dit très surpris de constater que le CRSSS blâmait son établissement et ses médecins. "Il m'apparaît que le CRSSS contourne la problématique vécue par les parents. Le problème ne se situe pas à notre hôpital. Les plaintes des parents ont été formulées à l'endroit du CHUS et non de l'Hôtel-Dieu."

Or, les plaintes soulèvent la problématique du regroupement des services pédiatriques.

M. Tremblay a refusé de rétorquer aux blâmes du CRSSS: "C'est trop facile de nous retourner la balle quand on ne veut pas regarder le vrai problème. Le CRSSS a voulu noyer le poisson et par conséquent, je ne prends aucun blâme."

"C'est vrai que dans certains cas, nous n'avons pas respecté la règle des 48 heures alors que l'enfant n'avait besoin que de quelques heures supplémentaires d'hospitalisation. Et alors, le CRSSS ose blâmer l'Hôtel-Dieu de s'être montré humain. Je ne l'accepte pas!" de s'exclamer M. Tremblay.

"La limite des 48 heures, de poursuivre le directeur, c'est un concept à réviser parce que c'est rendu qu'on évalue la santé des enfants en terme d'heures."

M. Tremblay accuse à son tour le CRSSS de lancer des affirmations gratuites: "Il lui faudrait prouver avec des cas bien précis qu'à l'Hôtel-Dieu, des enfants n'ont pas été bien soignés par manque de ressources pour les traiter."

Jason reste à l'Hôtel-Dieu

Interrogé sur le sort qu'il réserve au petit Jason, le bébé que Mme Diane Chase, sa mère, refuse de sortir de l'Hôtel-Dieu pour le transférer au CHUS, Clément Tremblay a indiqué qu'il garderait l'enfant aussi longtemps que nécessaire au point de vue médical.

"Et je n'ai pas l'intention de le transférer au CHUS", s'est-il obstiné à répondre alors qu'il était interrogé à plusieurs reprises sur le droit de l'établissement de procéder au transfert même sans l'autorisation des parents.

Le directeur de l'Hôtel-Dieu a précisé qu'à la suite des décisions du CRSSS, il n'avait donné aucune directive à son personnel médical pour que soit mieux respectée la règle des 48 heures et des transferts au CHUS.

"Pour l'instant, nous vérifions les implications légales. Nous vérifions si nous pouvons nous permettre de sortir les enfants qui ont besoin de soins hospitaliers et dont les parents refusent le transfert au CHUS."

Quant aux correctifs que le CRSSS réclame dans les 30 jours, M. Tremblay a déclaré: "Nous attendons de recevoir les commentaires du CRSSS. Le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu en sera saisi à sa prochaine réunion et nous verrons la suite à donner au dossier."



Raymonde Tessier et sa fille adoptive, Marie-Joe, qui passe aujourd'hui sa douzième journée dans sa nouvelle famille, à Rock Forest. (Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Un couple forestois ramène une fillette de 21 mois
Adoptée au coeur de l'état de siège en Haïti A 2

bonne journée!

45e jour de l'année
Brûlez de vieux bois, buvez de vieux vins, lisez de vieux livres, ayez de vieux amis. (Alphonse XI, roi de Castille)

L'économie

• Une seconde cartonnerie pour Cascades en France B 5

Les arts

• Des musiciens de Disraëli lancent leur premier 45 tours B 6



TEMPERATURE
NUAGEUX: - 18 — - 6°C.
DEMAIN: NUAGEUX D-6

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS B-6
- BANDES DESSINÉES ..C-4
- DÉCÈS C-5
- DE TOUT DE TOUS D-6
- FINANCE B-4
- PETITES ANNONCES ..C-2
- SPORTS D-1
- VIVRE EN '86 C-1



À lire dans l'EXTRA demain
• Le groupe J2000: 25 jeunes qui veulent "grandir ensemble"

Le Québec

• Promesses sur les garderies: Gagnon Tremblay n'est plus sûre B 1



Philippines

• Mi-chemin du dépouillement: Marcos mène par 800,000 voix C 6

Le Canada

• Millionnaire trouvé coupable du meurtre de sa femme C 7

Les sports

• Le Canadien perd la face ... contre les Devils, 4-3 D 1



Pour le plaisir de vivre à deux...
Les services de préparation au mariage

78, rue Académie 563-9934, poste 6

INVITATION SPÉCIALE
POUR LA
SAINT-VALENTIN

A l'occasion de cette semaine des amoureux, viens signer notre livre d'or des amoureux et nous laisser ton message d'espoir et d'amour.

Viens reprendre contact avec le S.P.M.,
Aujourd'hui et demain, les 14 et 15 février,
à notre kiosque du Carrefour de l'Estrie.

Un couple forestois va cueillir une fillette de 21 mois en Haïti

Adoptée au coeur de l'état de siège

par Stéphane LAVALLÉE

ROCK FOREST — Marie-Joe a 21 mois; elle marche d'un pas prudent et fragile. Abandonnée à l'âge d'un an dans un parc de Port-au-Prince, en Haïti, elle allait inévitablement mourir de faim avant qu'un médecin ne la recueille et comble ses carences alimentaires les plus criantes. Aujourd'hui, Marie-Joe passe sa douzième journée dans sa nouvelle famille, à Rock Forest.

L'adoption internationale n'est déjà pas une entreprise facile et rapide; au surplus, Laurent et Raymond Tessier n'ont pas emprunté le chemin le plus aisé en allant cueillir eux-mêmes leur fille adoptive en Haïti, au coeur des manifesta-

tions anti-duvaléristes qui ont ébranlé le pays.

Débarqués à l'aéroport de Port-au-Prince le mercredi 22 janvier, le couple Tessier et leur fils François, âgé de 15 ans, ont précédé de quatre jours les manifestations de Cap-Haïtien, événements qui devaient

marquer la recrudescence des troubles en Haïti.

Les Tessier, de Rock Forest, ont vécu trois journées sous l'état de siège décrété le vendredi 31 janvier.

Dans la villa où ils se trouvaient, à quelques minutes des lieux de rassemblement dans Port-au-Prince, ils ont entendu les rafales de mitraillettes et les hélicoptères qui survolaient la région. Les Forestois ne logeaient pas au Club Med et, moins isolés, ils ont assisté en partie à l'agitation qui devait entraîner la chute du gouvernement haï-

tien et son remplacement par une junte militaire-civile, il y a une semaine.

D'Haïti, où il se rendait pour la quatrième fois en deux ans, Laurent Tessier revient avec une foule d'images dans la tête, un flot d'informations rassurantes pour les Québécois encore là-bas et pas nécessairement réconfortantes pour les défenseurs des droits humains.

"J'ai eu peur"

"J'ai eu peur, confie Raymond"

Tessier. C'est inquiétant quand tu vas dans la ville et que tu vois les feux, les autos renversées."

Rentré au pays depuis quelques jours, Laurent Tessier racontera comment il a défié l'état de siège, le vendredi précédant son départ, pour trouver les documents qui allaient permettre de sortir du pays avec la jeune Haïtienne qu'il adoptait. Car, coûte que coûte, les Tessier étaient résolument décidés à revenir en compagnie de Marie-Joe, après avoir mené des démarches d'adoption pendant 5 ans et demi.

"J'ai pris le risque de me rendre à l'orphelinat avec François, raconte Laurent, mais les papiers étaient perdus depuis la veille. Les Haïtiens nous avertissaient: 'Monsieur blanc, danger!'. Les Noirs nous protégeaient. C'est Mme Gilbert (directrice de l'orphelinat) qui a eu peur pour nous autres." Et c'est elle qui, finalement, allait faire des pieds et des mains, risquant sa vie dans Port-au-Prince, pour récupérer les papiers officiels et les rapporter aux visiteurs.

Les Tessier ne veulent pas préciser l'endroit où ils se trouvaient pendant leur séjour, de peur que les propriétaires subissent des représailles, malgré le départ de Duvalier. "Les employés de la place, précise Laurent Tessier, ont déjà été interrogés par la police secrète."

En fait, le Forestois, qui porte incidemment un intérêt soutenu pour le peuple haïtien, n'accorde pas grand confiance aux membres de la junte en place, hormis cependant les deux civils reconnus pour leur honnêteté, dont le président de la Ligue haïtienne des droits humains, Gérard Gourgue.

Parfois dans le feu de l'action, les Tessier ont entendu certains témoignages révélant de telles façons des Haïtiens, la plupart âgés entre 14 et 16 ans, ont tombé sous les balles "perdus" des Tontons macoutes, les hommes de Duvalier.

Mais ils assurent que les Québécois toujours en Haïti ne courent pas grand risque. "Les Haïtiens forment un peuple très chaleureux, très fier et ils aiment les Québécois, nous sommes leurs amis", soutient Laurent. A ceux qui s'inquiètent du sort réservé au couple Prévost, de Compton, qui opèrent

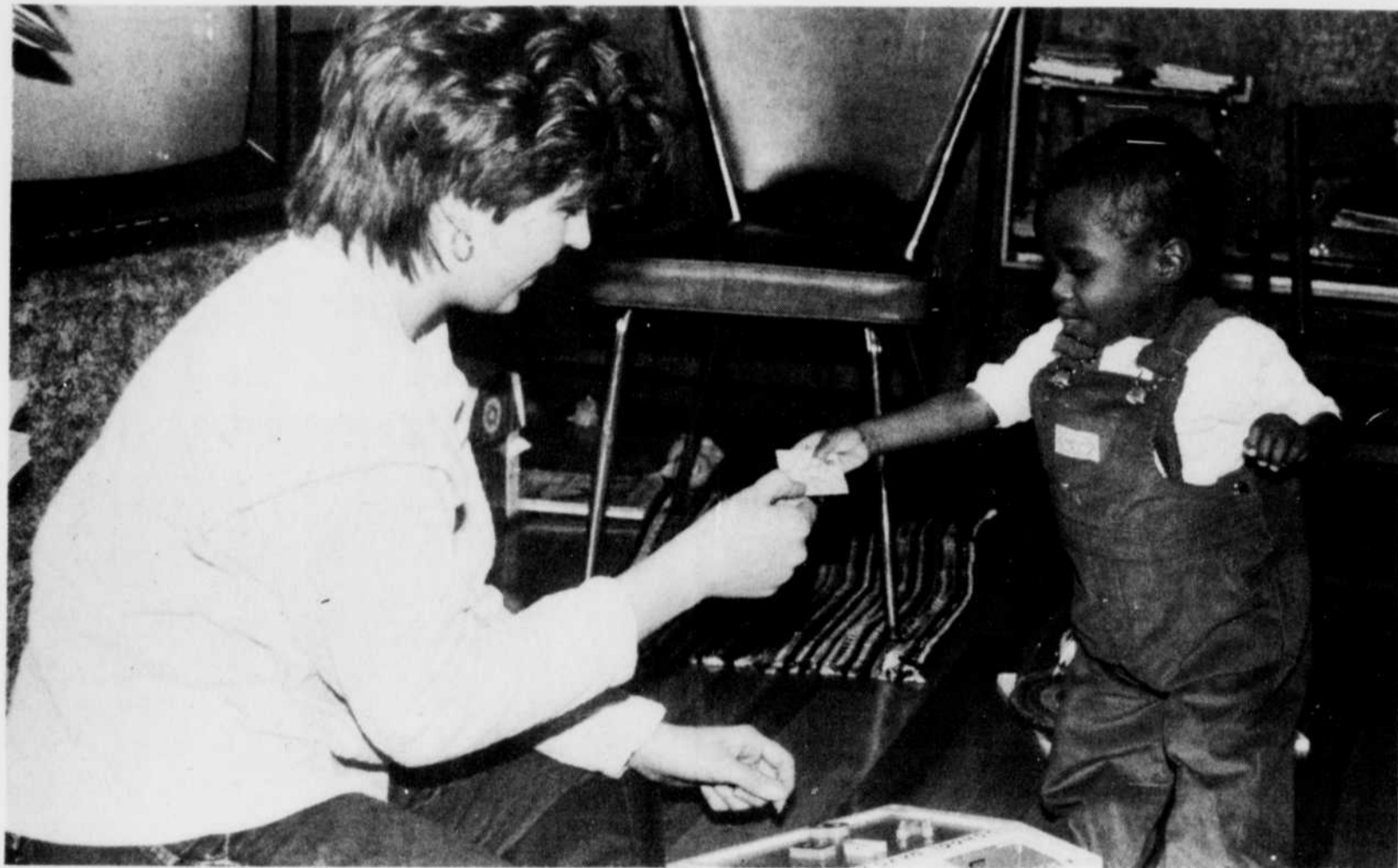
une école de couture en Haïti et mènent différentes actions humanitaires, les Tessier invitent à la tranquillité d'esprit. "On les a rencontrés, leur école fonctionne bien, ils demeurent dans un presbytère et ne courent aucun danger."



Laurent Tessier

Mais Laurent Tessier juge que la situation pourrait se détériorer à nouveau au cours des prochains jours, l'aide alimentaire internationale ayant été bloquée pendant quelques temps à cause des chambardements politiques. "D'ici une semaine, je pense que les Haïtiens vont redescendre dans les rues parce qu'ils n'ont rien à manger."

Mais, chez la famille Tessier, qui comptait déjà trois enfants, il y aura une jeune Haïtienne qui mangera à sa faim, quitte à remplacer les palmiers par les érables et le sable chaud des plages par la neige.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Le couple Tessier comptait déjà trois enfants, dont Brigitte qui s'amuse ici avec Marie-Joe, la nouvelle venue d'Haïti.

Faits divers

Incendie rapidement maîtrisé

SHERBROOKE (psj) — Des travaux de plomberie ont provoqué un début d'incendie dans un garage contigu à une maison, rue Brooks, hier après-midi.

Appelés sur les lieux, les pompiers de la caserne 1 n'ont eu qu'à

effectuer les vérifications d'usage puisque les flammes avaient déjà été maîtrisées par les gens présents.

Les dommages causés par le feu se chiffrent à environ 200 \$.

L'incident est survenu vers 12h30.

Opération Radio-Auto: 2 cliniques

SHERBROOKE (psj) — Les membres de l'équipe de prévention du crime de la Police municipale de Sherbrooke tiendront le samedi 15 février, deux cliniques dans le cadre de l'Opération Radio-Auto.

Ouvertes à tous les citoyens et sans nécessité de débours, les cliniques se tiendront, entre 09h et

15h, dans deux centres spécialisés, à savoir chez André Radio de la rue King ouest et Couvre-siège Sherbrooke de la rue des Quatre-Pins.

Les policiers Luc Baillargeon et Lionel Castonguay se trouveront chacun à un des centres pour y rencontrer les propriétaires de voiture désireux de profiter de cette opé-

ration dans le but de faire échec aux voleurs de radio d'auto.

"Il y aura un technicien qui en quelques minutes sortira l'appareil de son cadre pour en permettre le burinage. Par la suite, nous allons inscrire les codes et références dans un registre. Les citoyens sont également invités à aborder avec nous toute autre question en matière

de prévention, cela nous fera plaisir d'y répondre" d'expliquer le policier Baillargeon.

Les policiers remontront également des documents sur la prévention du crime.

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous et l'opération comme telle ne dure que quelques minutes.

Perquisitions: 2 mineurs arrêtés

STOKE (psj) — Des perquisitions faites dans le secteur de Stoke par les agents de la Sûreté du Québec de Sherbrooke ont abouti à l'arrestation de deux mineurs, au risque pour leur père de se voir accuser de recel et au recouvrement de biens rafiés lors d'un cambriolage.

Les deux adolescents auront à répondre de leurs actes devant le tribunal de la Jeunesse.

Selon les informations obtenues, les policiers ont saisi une tour pour antenne de télévision, des skis et des bijoux pour une valeur de quelque 3 000 \$.

À cause d'un banc de neige

ROCK FOREST (psj) — Un banc de neige a provoqué une collision entre deux voitures, hier matin, à la rencontre des rues Mi-Vallon et Pavillon, dans les limites de Rock Forest.

Un des conducteurs impliqués, M. Maurice Beaugrand, âgé de 69 ans, de Rock Forest a subi des blessures au côté droit du visage dans cet accident. Il en a cependant été quitte pour une brève visite au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Un banc de neige assez volumineux aura empêché le conducteur qui sortait de la rue Pavillon de

venir venir un véhicule qui circulait sur la rue Mi-Vallon.

Une voiture à pour ainsi dire terminée sa carrière sur les routes alors que l'autre, une Chevrolet Cavalier 1986, qui n'avait parcouru que six kilomètres nécessitera de bonnes réparations.

Les policiers Ivan Bellerose et Mario Laliberté, de la Police municipale de Rock Forest, ont été dépêchés sur les lieux.

Voilà la seconde fois, en autant de jours, qu'un amoncellement de neige à un coin de rue joue un rôle dans une collision causant des blessures.

Affaire de Rock Forest toujours en délibéré

SHERBROOKE (psj) — "Les commissaires sont toujours en délibéré. Il faut comprendre que ce fut une longue enquête et que de nombreux témoins ont été entendus."

M. Serge Fortin, responsable des relations publiques à la Commission de police du Québec, a indiqué à La Tribune hier qu'il était toujours impossible d'avancer une date de parution de rapport au sujet de l'affaire Rock Forest dans laquelle ont été impliqués des policiers de Sherbrooke et de Rock Forest, le 23 décembre 1985.

Le raid policier visant à rattraper les auteurs d'un meurtre et d'un vol au Carrefour de l'Estrie, la veille, avait entraîné la mort d'un innocent et des blessures pour son compagnon.

On sait maintenant que les vrais suspects de cette affaire, appréhendés le printemps suivant à Houston, Texas, seront à Sherbrooke la semaine prochaine pour répondre à

des accusations de meurtre et de vol à main armée.

Près de cinq mois après les audiences publiques de la Commission de police du Québec, tenues à Sherbrooke de juin à septembre 1985, il semble que l'on ne voit pas encore le bout du tunnel.

Le juge Raymond Boily et le commissaire Jacques G. Dufort doivent étudier toute la preuve, l'analyser puis entreprendre la confection du rapport.

"Comme dans les enquêtes de ce genre, d'expliquer M. Fortin, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. D'abord les copies du rapport sont envoyées à tous ceux qui sont concernés par l'enquête puis la Commission émet un communiqué."

Le journaliste a répliqué à M. Fortin que ce n'était pas la crainte que le rapport passe inaperçu qui motivait l'appel téléphonique mais le souhait de savoir si le dossier progressait et à quelle étape il en était rendu.

Cela, il était impossible de le savoir. Il semble bien que l'on devra attendre encore plusieurs semaines.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo
 2-500 la tribune
\$1000 A GAGNER

2e MARATHON — CARTE ROUGE

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 MERCREDI, le 12 février 1986:
 G-60, i-21, G-52

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 JEUDI, le 13 février 1986:
 O-69, G-49

Número à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 VENDREDI, le 14 février 1986:
 G-55

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

la tribune

Courrier de deuxième classe
 Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf droits desservis par camélot et routes motorisées. 1 an \$110.00. 6 mois \$70.00. 3 mois \$40.00. 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays. 1 an \$165.00. 6 mois \$100.00. 3 mois \$65.00. 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

YVON DUBÉ
 Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
 Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-6353

Délégué à Melbourne (Floride)

La Tribune est fière de faire part que Jean-Jacques Rousseau, chef électronique au journal depuis près de dix ans, est invité, par la société Harris, conceptrice d'appareils électroniques, à une session à Melbourne, en Floride, la semaine prochaine.

L'élite mondiale des techniciens spécialisés en traitement de textes y discuteront de leurs intérêts communs.

Jean-Jacques Rousseau

Résultats

Tirage du 12-02-86

1	12	15	19	22	30	montant
6	6	1	542	030	50\$	36
5	6+	9	64	727	20\$	
5	6	282	1	579	70\$	
4	6	13	083	65	50\$	
3	6	229	682	10	00\$	
Gros lot (approx.): 2 000 000.00						Ventes totales: 12 719 010.00\$

Prochain tirage: SAMEDI 15-02-86

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

carnet

La fleuriste Francine Asselin a connu bien de petites mésaventures ces derniers jours alors qu'on l'a prise pour celle qu'elle n'était pas.

— O —

Parce qu'elle n'est pas entrée au travail le jour de son anniversaire, des mauvaises langues prétendent que Suzanne Maheux ne serait pas née en 1962 mais qu'elle aurait plutôt atteint l'âge de 62 ans.

— O —

Il n'est pas rare que les gens oublient leur trousseau de clés dont la clé du véhicule dans la voiture après en avoir barré toutes les portières. Lise Nolet a innové en la matière puisqu'elle a été obligée de laisser sa voiture dans le parc de stationnement du lieu où elle travaille pour retourner à la maison y chercher son trousseau de clés. On croit qu'il y a un peu de prestidigitacion là-dedans.

— O —

D'après les informations obtenues, il n'y en aurait pas un pour battre les Louis Bureau et Bruno Caron au jeu de la chasse aux chevreuils. Ils ont réussi à "abattre" neuf chevreuils en passant au nez de trois gardes-chasse. Il faut comprendre qu'il s'agissait d'une activité tenue lors d'une classe blanche des élèves de 6e de l'école Carillon.

— O —

Avec ceux qui ont verrouillé les portières de sa voiture en laissant le moteur en marche, Manon Poulin n'a plus besoin d'ennemi mais un réservoir d'essence nettement plus gros.

King wellington
 REDIGE EN COLLABORATION

Lise Khoury, maintenant reconnue comme une spécialiste de la comète de Halley, a révélé que le directeur René Sirols éprouvait une sainte frayeur à l'idée que Lise puisse faire part de toutes ses connaissances... ce serait la fin du monde et René n'a pas l'intention même d'expliquer les causes de sa panique...

— O —

Bernard Desruisseaux, qui connaît les trucs utiles pour s'habiller correctement, a suggéré à Roland Quintal de faire étiqueter ses pantalons, ses vestons et ses cravates avec des numéros par son épouse avant, de partir en voyage... cela lui éviterait d'éblouir la galerie en se présentant avec un veston bleu et des pantalons verts...

BIENNENU

SPECIAL ST-VALENTIN

POTAGE
 Coquille St-Jacques ou filet mignon grillé
 Tulipe au Grand Marnier
12,50
 1682, rue King ouest,
 563-9778

La Quotidienne 560-1891

Les secteurs de pointe sortent grands gagnants, relève la Société de développement industriel

Les pertes d'emploi récupérées

par François GOUGEON
SHERBROOKE — Les pertes d'emploi qu'on a connues dans la région métropolitaine de Sherbrooke à la suite de la récession de 1982 ont été récupérées et ce sont les secteurs de pointe qui en ont bénéficié.

Du moins, c'est ce que confirme le rapport d'activités pour l'année 1985 de la Société de développement industriel de Sherbrooke (SDIS), que le président et maire de la ville, Jean Paul Pelletier, a déposé hier, en présence des membres du conseil d'administration et d'employés de cet organisme, de conseillers municipaux et de directeurs de services municipaux, ainsi que du président de la Chambre de commerce du Québec, Me Louis Lagassé, et son homonyme pour Sherbrooke, Dennis Wood.

Ainsi, selon l'inventaire réalisé par la SDIS auprès des 224 industries que renferme la zone métropolitaine de Sherbrooke, on comptait au 31 décembre 11.213 employés. Ce chiffre dépasse le "sommet historique" de 1981, qui était alors 11.123 emplois. C'est à partir

de l'année suivante, en 1982, que la situation s'est considérablement détériorée, avec des pertes de près de 4.000 emplois.

Aujourd'hui, non seulement la région est revenue au niveau d'emplois d'avant la crise, mais les données fournies par la SDIS démontrent que ce sont les secteurs de pointe qui en ont profité, au détriment des secteurs traditionnels.

Par exemple, entre 1981 et 1985, le secteur du textile a vu le nombre d'emplois passer de 2.010 à 1.595 et celui du vêtement et des produits connexes, de 1.590 à 886. Durant le même intervalle, le secteur des machineries électriques et électroniques s'est enrichi de plus de 500 emplois et celui des instruments scientifiques et médicaux a progressé de 78 à 174.

Reconversion industrielle

En fait, ce genre de reconversion industrielle est la résultante directe de la problématique posée au début de la présente décennie, avec la présentation du rapport Gaucher-Pringle. Celui-ci notait clairement l'importance pour la zone Sherbrooke-Magog, tributaire d'une économie traditionnelle, de sortir des sentiers battus. Grâce à

l'apport de l'Office canadien pour un renouveau industriel, de nombreux projets ont pu être réalisés, comme Travenol, Communications Tie, Vidéolux et, le dernier venu, C-MAC. Avec le résultat que le secteur traditionnel n'occupait plus, en 1985, que 25 pour cent de la base industrielle de la zone Sherbrooke-Magog, contre 36 pour cent en 1981.

Les bonnes performances économiques de Sherbrooke ont naturellement été mises en évidence par le président de la SDIS, le maire Jean Paul Pelletier. "Au cours de 1985, les entreprises existantes ont investi plus de 22 millions \$, surtout pour l'achat d'équipement de production. C'est là, il me semble, un signe tangible de confiance en l'avenir", a-t-il dit.

Il a aussi fait référence à la construction qui, en 1985, avec des investissements de 98 millions \$ pour les municipalités du Sherbrooke métropolitain, dont 64 millions \$ pour Sherbrooke seulement, représente quatre fois plus que les résultats obtenus en 1982. "La construction est un bon indicateur de la vigueur économique. Mais les ventes au détail aussi. Et, en 1985, on parle d'environ 900 millions \$, contre 581 millions \$ en 1981", a aussi émis le maire Pelletier.



La Société de développement industriel de Sherbrooke a présenté hier son rapport pour l'année 1985. On reconnaît le président de l'organisme, le maire Jean Paul Pelletier et le commissaire industriel Serge Bouchard (prospérité).

Formation prochaine d'un "comité de sages"

SHERBROOKE (FG) — Des modifications seront apportées en cours d'année à la structure de la Société de développement industriel de Sherbrooke, en vue de former un "comité aviseur".

Il s'agira d'une "sorte de comité de sages" composé de trois à cinq personnes ayant acquis durant leur vie une solide réputation dans le développement économique, tant au plan national qu'international. Des gens de prestige dont le nom est associé à des grandes réalisations économiques.

Le maire Jean Paul Pelletier, qui

a fait part de la nouvelle, hier, lors du dépôt du bilan de l'organisme qu'il préside, n'a voulu donner aucun nom des personnalités économiques pressenties pour la mise sur pied de ce comité. "Il est encore trop tôt, mais l'annonce de la formation du comité devrait se faire vers le mois d'avril", a dit Jean Paul Pelletier, faisant remarquer que l'implication des gens approchés risque d'être énorme. "Un chef de file dans un secteur économique donné, c'est le genre de personne qui a des contacts partout. Et comme on le sait, le développement économique est souvent l'affaire de contacts", a-t-il observé.

Investissements industriels: 1986 s'annonce prometteur

SHERBROOKE (FG) — L'année 1986 pourrait être encore plus riche que l'année qui vient de prendre fin au chapitre des investissements industriels.

En fait, si tous les projets qu'a entre les mains le commissaire industriel Serge Bouchard, chargé de la prospection à l'étranger, débloquent, on peut parler d'investissements pouvant atteindre plus de 213,5 millions \$ et de la création de quelque 3.500 emplois.

Mais cependant, Serge Bouchard,

tout comme son patron, le président Jean Paul Pelletier, de la SDIS, se garde bien de lever le moindre coin de voile sur ces projets qui sont en discussion notamment avec des promoteurs européens.

On soutient toutefois que les projets sont sérieux et que 14 d'entre eux ont déjà été déposés sur le bureau de l'Office canadien pour un renouveau industriel, en vue d'une demande de subvention ou pour une étude de faisabilité. Des annonces pourraient être faites d'ici le 31 mars, date limite de l'existence de

l'OCRI. Ces dossiers, ils représentent des investissements de 64,4 millions \$ et la création de 1.123 emplois.

Autres préoccupations

Mais à tout événement, la Société de développement industriel de Sherbrooke a d'autres préoccupations au cours de l'année 1986. Le maire Jean Paul Pelletier a notamment élaboré sur l'importance de nouveaux investissements par les industries en place, afin de demeurer compétitives. "Il est de première importance que les industries poussent davantage sur l'automatisation et se modernisent, si elles veulent demeurer dans la course", a-t-il lancé, en faisant référence au projet de libre-échange qui pourrait

être instauré avec les États-Unis. En outre, la SDIS entend bien compléter d'ici la fin de 1986 le dossier de la création d'un centre d'incubation industrielle, pour aider au démarrage et à la survie de très petites entreprises.

Aussi, et bien que la recherche de nouveaux investisseurs dans les secteurs de pointe soient la priorité à la SDIS, les efforts seront poursuivis afin d'aider les gens des secteurs traditionnels, notamment du textile et du vêtement, à faire en sorte que ce type d'industrie, qui compte 10.000 emplois en Estrie, puisse survivre. Le commissaire industriel Réal Patry, responsable du développement industriel local, a d'ailleurs été délégué pour faire partie du Comité de survie du textile.

Santé des enfants mise en danger

L'Hôtel-Dieu somme le CRSSS de prouver ses accusations

par Lise OUELLETTE
SHERBROOKE — Le Dr André Panneton, chef de l'unité d'observation pédiatrique à l'Hôtel-Dieu, a sommé hier Bernard Lamy, membre du conseil d'administration du CRSSS, de prouver, avec dossiers à l'appui, "l'accusation grave" qu'il a formulée cette semaine.

"M. Lamy prétend que nous mettons la santé des enfants en danger en les gardant plus longtemps. S'il ne prouve pas cette accusation grave, je laisse le public juger de son irresponsabilité à faire de telles déclarations et de sa compétence dans l'appréciation des actes médicaux", a ajouté le Dr Panneton.

Celui-ci a poursuivi: "Aucun décès n'est survenu depuis la création de l'unité d'observation pédiatrique, il y a trois ans, et aucun enfant, à ce que je sache, n'a été transféré en extrême pour mourir quelques heures plus tard au CHUS."

Transferts d'enfants bien faits

Le pédiatre ne également les critiques touchant le transfert des enfants et du sommaire de leurs dossiers au CHUS, du moins en ce qui a trait aux pédiatres de l'Hôtel-Dieu.

"Personnellement, lors d'un transfert, je communique avec le résident ou le patron et je refuse de parler à qui que ce soit d'autre. J'envoie aussi immédiatement un résumé du dossier et les résultats d'examen."

Précisant qu'à l'Hôtel-Dieu, quatre ou cinq médecins généralistes s'occupent plus particulièrement des enfants en plus des deux pédiatres rattachés à l'hôpital, le Dr Panneton n'a pu cependant assurer

que ces collaborateurs préparaient les notes de transfert. "C'est une bonne chose tout de même d'avertir tous les médecins des procédures à suivre dans de tels cas", a-t-il dit.

Le Dr Panneton devait aussi expliquer que, face à des cas pédiatriques graves, les médecins de l'Hôtel-Dieu transfèrent immédiatement les enfants, sans période d'observation.

"Et si les parents ne veulent pas du CHUS, pour le bien de l'enfant, je mets tout en oeuvre pour les convaincre. Ce ne sont pas des gros cas que les problèmes se posent mais avec ceux qui ont besoin de soins secondaires seulement."

La population le veut

Soutenant que le CHUS est un atout pour la région et que les pédiatres sont fort contents d'y référer les cas tertiaires qu'ils devaient auparavant acheminer à Montréal, le Dr Panneton poursuit: "Il me semble évident par ailleurs, et cela le CRSSS devrait le reconnaître, qu'une bonne partie de la population désire avoir dans le centre-ville des lits pédiatriques pour soins primaires et secondaires de courte durée. Ce n'est pas seulement le vœu d'un petit groupe."

"Ce que nous souhaitons, nous pédiatres, c'est que l'observation et le traitement de 48 heures puissent être prolongés dans certains cas, pour le bien de l'enfant."

Le Dr Panneton trouve ridicule de transférer un enfant pour 12 ou 24 heures au CHUS alors qu'une nuit sous la croupette ou avec un sérum pour le réhydrater s'avérerait suffisante.

Il trouve cela inhumain aussi puisque l'enfant serait traumatisé inutilement par le changement



Dr André Panneton

d'hôpital, sans compter la perte de temps pour tout le monde.

Mais, s'empresse-t-il de préciser, dans la majorité des cas la consignée de 48 heures a été respectée.

Bien qu'il ne donne pas raison aux parents qui se plaignent de la reprise des tests, examens et piqûres, reprise qu'il juge souvent nécessaire parce que l'état d'un en-

fant peut changer rapidement en l'espace de quelques heures, le Dr Panneton ne peut que les approuver sur la question de la lourdeur de la structure au CHUS.

Structure trop lourde

"J'ai fait la navette pendant une semaine entre le CHUS, l'Hôtel-Dieu et St-Vincent-de-Paul. J'ai dû arrêter car je manquais de temps et je ne pouvais faire de garde à trois endroits. Et puis, au CHUS, il aurait fallu que j'accepte la pyramide des étudiants, résidents, internes et patrons. Alors, même si un de mes jeunes patients était hospitalisé, je n'étais pas autorisé à le traiter si je n'étais pas de garde au moment de son admission", a confié le pédiatre.

Ce dernier proteste enfin: "Prétendre, comme le fait le CRSSS, que le nombre des enfants venus et hospitalisés à l'Hôtel-Dieu a augmenté parce que nous les avons fait revenir 24 heures plus tard, c'est se leurrer pour essayer de justifier une politique de centralisation."

"La vérité, souligne-t-il, c'est que l'an dernier, il y a eu plus de 20.000 consultations pédiatriques à la salle d'urgence de l'Hôtel-Dieu et que les parents sont très satisfaits des soins qu'on prodigue à leurs enfants. Il faudrait peut-être voir là une des raisons de l'augmentation de notre clientèle pédiatrique."

Le responsable de la pédiatrie fait par ailleurs remarquer que les médecins de l'Hôtel-Dieu n'ont eu rien à voir, ni directement ni indirectement, avec les plaintes des parents.

Le Concours "LES 100 NOMS CHANCEUX" la tribune

F. Jubinville, 1206 Des Oeillet, Sherbrooke; Wilfrid Duquette, 6699, rue Salaberry, Lac Mégantic; Albert Chaussé, 487, Rue Colbert, Rock Forest; Jacques Boudreau, 508, rue Duplessis, Omerville; André R. Nadeau, 1270, rue Daniel Drummondville; Gérald Lepage, 1422, rue St-Esprit, Sherbrooke; Roger Morissette, 401 — 10e avenue sud, Sherbrooke; Raoul Fontaine, 2203, rue Dandenaull, Lawrenceville; Jules Ruel, 222, rue Maple, Coaticook; Jean Ménard, 117, rue Bernier, East Angus; Herman Gauthier, Rang 6 Notre-Dame-des-Bois; Léo Dumont, 575, rue Riel, Canton d'Ascot; Lucien Grégoire, R.R. 1, La Gueloupe; Aurèle Dumas, 1060, rue Grime, Sherbrooke; Camille Lemire, 15-2725 ouest, rue Galt, Sherbrooke; Gaston Thériault, R.R. 1, Melbourne; Francine Paul, 1-554, rue Montréal, Sherbrooke; M.A. Laramie, 264, rue Gosselin, Wotton; Adrien Lorange, Chemin St-Rock nord, Rock Forest; Béatrice Guillemette, 1261, rue St-Louis, Sherbrooke; Madeleine Larocque, 55 Ave des Cèdres, Drummondville; Patrice Deschênes, 102-620, rue Sara, Canton d'Ascot; Doris Fortges, 1325 Boul. Alexandre, Sherbrooke; Marcel Potvin, 855 des Erables, Valcourt; Gilles Fortier, 242, rue Queen, Lennoxville; Serge Y. Lemay, 2574, rue Fernand, Fleurimont; H.C. Godbout, 11-1060, rue Federal, Sherbrooke; Marcel Paradis, 562, rue Principale, St-Sébastien; Réjean Gaudreau, 130 — 9e rue Est, Thetford Mines; Paul Leblanc, R.R. 4, Danville; Claude Pouliot, 145, rue Monseigneur Vel, Venise; Gérard St-pierre, 1085 ouest, rue King, Sherbrooke; André Guimond, R.R. 2, St-Félix de Kingsy; C. Tardif, 240, rue Court, Sherbrooke; L. Paul Delorme, 4378, rue Fontaine, Rock Forest; Valmore Grenier, R.R. 2, Stanstead; Omer Perreault, 2-99, rue Perreault, Victoriaville; Laurier Lapierre, 2941, rue Boutin, Lac Mégantic; Angenor Labbé, 1070, rue Desnoyers, Sherbrooke; Noël Allard, 205-165, rue Candiac, Sherbrooke; M.A. Lamontagne, 307 — 110 Boul. St-François nord, Sherbrooke; J. Duranseau, 1474, rue Mervin ouest, Adamsville; Yves Lefebvre, 18-2725 ouest, rue Galt, Sherbrooke; André Ferland, 758, rue Papineau, Sherbrooke; Leo-Paul Beaulieu, R.R. 2, Katesville, C. Gendron, 406-110 Boul. St-François nord, Sherbrooke; Gérard Ouellet, Chemin Alfred Desrochers, St-Elie d'Orford; Richard Bonneau, 206-700 Place Desormeaux, Sherbrooke; Ludger Lachance, 4687, rue Beigneul, Lac Mégantic; Athanase Larivière, 3170 ouest, rue Galt, Sherbrooke; Yves Fontaine, 320 Route 243, Racine, C.E. Ethier, 155, rue Clark, Sherbrooke; Laurent Jutras, 183, rue Lindsay, Drummondville; Michel Lessard, 158, rue Dubé, Fleurimont; Joseph Morin, 285, rue St-Marc, Coaticook; Michel Provencher, 148, rue Audet, Deauville; Clément Roy, R.R. 1, Westbury; Charles Soucy, 400-944, rue Thibault, Canton d'Ascot; Edmond Paul, 368, rue Laurier, Sherbrooke; Réjeanne Champagne, 2273 ouest, rue King, Sherbrooke; Paul Therrier, St-Jean, East Angus; Denis Simard, 725, rue Nicholas Vel, Magog; Luc Bernier, 4-929, rue Chassé, Drummondville; Jean-Claude Duhaime, 1145, rue Craig, Sherbrooke; Yves Fournier, 425 — 12e avenue sud, Sherbrooke; J. Blouin, 120, rue Croteau, St-Elie d'Orford; Jean Millette, 1055 de l'île, Lawrenceville; Roland Anctil, 3090 Route 22, St-Denis de Brompton; Annette Giguère, 124 nord, rue Wellington, Sherbrooke; Richard Daigneault, 110-30, rue Bryant, Sherbrooke; Alain Fauteux, R.R. 2 Stanstead; Lucien Huot, 142, rue Martin, Coaticook; Michel Caillie, St-Félix de Kingsy; Diane L. Régnier, 4669, rue Maréchal, Rock Forest; Jean Daniel Rochat, 544 Rang Craig, Tingwick; Jacques Chartrand, 19, rue Doyon, Asbestos; R. Fillon, 1308, rue Baron, Fleurimont; Benoit Messier, 211, rue Choinière, Adamsville; Mme Jeanne Labrosse, 80, rue Stanley, Richmond; Yvon Fontaine, 645, Route 243, Racine; Lionel Gosselin, 205-670, rue McGrégor, Sherbrooke; Yves Duchemin, 1101 Notre Dame des Champs, Valcourt; Marc Gendreau, 424, rue Normandie, Sherbrooke; Lionel Jobin, 1051, rue Worthington; Bertrand Lacerte, 544 Route 143, Canton de Brompton; Eddy Pariseau, East Hereford; Alan Sabourin, R.R. 1, East Angus; Adrien Ducharme, 5026 Rang 5 nord, Valcourt; Lucille Vachon, 2-208, rue Lachapelle, Fleurimont; Edmond Ducharme, Mansonville; Jean-Guy Deaunais, Rang 7, Wickham; D. Niquette, 2591 boul. Mercure, St-Nicéphore; Jacques Fortier, 175 ouest, rue King, Sherbrooke; Patrice Fortier, 2-405, rue Darche, Sherbrooke; Daniel Henri, 1102, rue Woodward, Sherbrooke; Claude Paulin, St-Adolphe de Dudswell; Mario Gaudreau, 476, rue St-Pierre, Magog; Claude Boly, 399 Chemin Smith, Birchton; Claude Labbé, 650, rue Chénier, Rock Forest; Hélène Caron, 309, rue Mont-Plaisant, Sherbrooke.

Si votre nom est publié dans l'espace ci-haut, voyez les règlements et le coupon de participation dans l'Extra de samedi dernier.

GAGNANT DU TIRAGE "LES 100 NOMS CHANCEUX" du 13 février 1986

(GAGNANT)	(ÉPICIER CHOISI)
NOM: M. Claude Lettre	NOM: Marché Gaudette
ADRESSE: 633, rue Wilson	ADRESSE: 2373 ouest, rue King
VILLE: Sherbrooke	VILLE: Sherbrooke

Travaux près du pont Aylmer

Dans le cadre du programme d'assainissement des eaux usées du Sherbrooke métropolitain, des travaux de creusage sont effectués ces jours-ci à proximité du pont Aylmer, au centre-ville, à côté du terminus Voyageur.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)



Jeannot Turmel accusé d'avoir incendié le cercueil de sa mère dans un charnier

Il met le feu 2 fois au matelas de sa cellule

SHERBROOKE — Jeannot Turmel a mis le feu deux fois au matelas de sa cellule à la prison avant de revenir en correctionnelle pour répondre d'avoir incendié le cercueil de sa mère dans le charnier de St-Adolphe-de-Dudswell.

Il ressemblait à la caricature du patriote sur la papeterie du FLQ lorsqu'il a été conduit hier devant le magistrat Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Le corps courbé à cause de la chaîne serrée reliant ses menottes à ses aboits, Jeannot n'a dit que quatre mots: "Je ne veux plus vous voir la face".

Le tribunal avait en main un rapport médical recommandant que le prévenu soit examiné par un psychiatre.

Turmel, âgé de 34 ans, de Sherbrooke, a été renvoyé à l'Institut Philippe Pinel pour un stage d'observation de 30 jours.

Le ministère public était représenté par Me Claude Mélançon tandis que Me Michel Dussault assume la défense.

Turmel est soupçonné de s'être introduit dans le charnier pendant la nuit, d'avoir ouvert le cercueil et mis le feu au cadavre de sa mère en utilisant du papier et un accélérateur.

Les pompiers volontaires, alertés par un villageois, ont maîtrisé les flammes rapidement mais trois autres tombés ont été endommagés.

Turmel a été arrêté pendant que le charnier flambait encore.

Sa mère était décédée depuis une couple de semaines et avait été inhumée à St-Adolphe dont la population a été chagrinée à cause du malheureux événement.

Jeannot était caché sous son lit pendant qu'on maîtrisait les flammes.

Le directeur adjoint a dit hier qu'on ne laissait pas d'allumettes à Turmel même si ce dernier fume.

On pense que ce pensionnaire aurait dissimulé un briquet au butane dans son rectum avant d'être admis dans cette institution de la rue Winter.

Il a quitté Sherbrooke pour Montréal hier après-midi.

Dans le but de le voler

Un jeune homme de 18 ans avoue avoir battu un septuagénaire

SHERBROOKE — Un jeune homme âgé de 18 ans s'est reconnu coupable hier d'avoir battu un homme de 79 ans dans le but de le voler et d'avoir viré sa maison sans dessus dessous le 15 novembre à Stansstead.

Serge Laroche a fait cet aveu après avoir échoué dans sa deuxième tentative d'obtenir un cautionnement.

Le prévenu profitait d'un congé d'un centre de transition à Montréal lorsqu'il a commis ce crime avec un complice.

Le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix a commandé un rapport présentiel avant de disposer de son sort le 6 mars.

L'agent Jacques Filion de la SQ avait raconté à l'enquête en détention que la victime Lawrence Galvin a été blessée à la tête, aux membres et piquée à la poitrine avec un couteau de cuisine d'une longueur de 15 pouces.

Laroche, qui est hypothéqué au tribunal de La Jeunesse de trois douzaines de cambriolages, une séquestration et d'un vol avec violence, purgeait une peine de six mois pour vol qualifié lors de son arrestation peu de temps après l'affaire de Stanstead.

Le défenseur Michel Dussault avait réclamé l'élargissement du prévenu pour lui permettre de suivre une cure de désintoxication d'une durée de neuf mois à la maison du Lac Thomas.

Le directeur de l'institution, M. Réjean Daigneault, a déposé que la vie à son institution était plus dif-



La maison du septuagénaire a été fouillée de fond en comble à la recherche d'un magot qui n'existait pas.

ficile que dans une prison et que le village le plus près se trouve à 10 milles.

Il a émis l'opinion qu'il pensait être capable de faire quelque chose avec Laroche.

Le procureur Claude Mélançon a soutenu que le prévenu pourrait suivre sa cure après être libéré et que la société n'accepterait pas sa remise en liberté.

Le juge Bouchard partage cette

dernière opinion.

Laroche avait fait l'objet d'une évaluation psychiatrique concluant qu'il souffre de troubles de comportement.

75 heures de travaux communautaires pour avoir frappé la tête de son ancienne blonde contre une baignoire

SHERBROOKE — Un ancien garde-corps du président chilien Salvador Allende a écopé d'une peine de 75 heures de travaux communautaires pour avoir frappé la tête de son ancienne blonde contre une baignoire pendant une crise de jalousie alors qu'il se trouvait en ébriété.

Il a reçu cette sentence hier du juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Arthuro Davis, âgé de 42 ans, a dit par la voix de son avocat Conrad Chapdelaine qu'il voulait réparer ses torts pour l'honneur.

Le procureur Danielle Côté avait réclamé une

condamnation plus sévère parce que la victime a subi une laceration à la tête qui avait nécessité 19 points de suture.

Davis a raconté qu'il était au service du président Salvador Allende lorsque ce dernier a été assassiné au cours d'un putsch militaire en 1973.

Arrêté, jeté en prison, détenu pendant 14 mois, la Croix-Rouge internationale a réussi à le faire admettre en Argentine comme réfugié politique. Après avoir passé quatre ans dans ce pays, Arthuro a émigré au pays "des quelques arpents de neige".

Il éprouvait un problème d'alcoolisme qui l'a conduit à l'incident que l'on connaît.

Me Chapdelaine a dit que son client avait fait des efforts pour s'amender. Au fait, il a suivi une cure de désintoxication, a adhéré aux AA et n'a pas repris une goutte de boisson depuis la chicane avec sa blonde.

Il a réclamé l'indulgence pour Davis afin qu'une condamnation ne lui fasse pas perdre son gagne-pain.

Arthuro a été placé de plus en liberté surveillée pendant une période de deux ans.

4 individus soupçonnés d'avoir volé pour 22,000 \$ de pièces de motoneige

VALCOURT (YR) — Des agents du détachement de Granby de la Sûreté du Québec ont procédé à l'arrestation de quatre individus, de la région de Valcourt, qui seraient reliés à d'importants vols perpétrés à l'usine Bombardier, de Valcourt, et à d'autres méfaits, commis dans des chalets de cette région.

Les suspects sont Sylvain Lapière, 22 ans, et son frère, Jocelyn Lapière, 20 ans, tous deux de Maricourt, ainsi que Gilbert Blanchard, 18 ans, et Sylvain Dandurand, 20 ans, tous deux de Valcourt. Un cinquième individu, Clément Thibault, de Maricourt, a été accusé de recel, dans le cas des vols perpétrés chez Bombardier.

Quatre des cinq suspects ont comparu au palais de justice de Granby, où il ont enregistré des plaidoyers de non-culpabilité aux accusations de vol portées contre eux. Ils ont été libérés sous caution. Deux des suspects sont d'ex-employés de Bombardier.

L'enquête, dans cette affaire, avait été confiée à l'agent Daniel Bibeau, du détachement de Granby de la SQ. Les arrestations ont fait suite à une série de 7 ou 8 perquisitions effectuées dans des résidences et des remises et garages de Valcourt et de Maricourt, au cours de la fin de semaine. L'opération a finalement porté des fruits.

Les prévenus sont soupçonnés d'avoir volé pour environ 22 000 \$ de pièces de motoneige, le 28 janvier, à l'usine Bombardier de Valcourt. De plus, le 2 février, ils auraient volé un prototype de motoneige, modèle 1988, dont la valeur était

estimable pour la compagnie Bombardier.

Les perquisitions des policiers ont permis de récupérer la plus grande partie des pièces volées et également, le prototype de motoneige.

Le coup de filet de la SQ, selon l'agent René Côté, responsable de l'information à la division de l'Estrie de la Sûreté du Québec, aurait permis d'apporter de la lumière sur une série de dix méfaits, perpétrés dans la région de Valcourt.

TOUS LES PROGRAMMES DÉSIRÉS

grâce à une **ANTENNE PARABOLIQUE**

Prix à partir de **\$1800** Installation taxes comprises

Aussi **ANTENNES CONVENTIONNELLES**, téléviseurs, appareils stéréo. Vente — Installation — Réparation 30 ans d'expérience à votre service

Disponibles chez: **MEUBLES BERTRAND LANDRY**

ROUTE 251, JOHNVILLE, QUE. 837-2000

TOYOTA TERCEL

Nous avons un bon choix pour livraison immédiate

Tercel 4WD Deluxe Wagon

Une valeur sûre!

La gamme complète des Tercel 1986 de Toyota offre le plaisir de conduire une voiture fiable par excellence à prix raisonnable. Depuis la Liftback 3 portes, la Toyota la moins coûteuse, jusqu'à la familiale SR5 à 4 roues motrices, les économiques Tercel offrent

amplement d'espace à l'intérieur, en plus de perpétuer la tradition de qualité et de fiabilité Toyota.

QUI POURRAIT EN DEMANDER PLUS!

TOYOTA

AUTOMOBILE ROLLAND LAVALLÉE LTÉE

843-9883 MAGOG, QUEBEC

Résidence lourdement endommagée par un incendie d'origine suspecte

MAGOG (GP) — Les pompiers de Magog ont dû combattre un incendie d'origine suspecte qui a lourdement endommagé une résidence située au 470 de la rue Fontaine.

L'alerte a été déclenchée vers 14h et à l'arrivée de l'auto-patrouille sur les lieux, le propriétaire du bungalow se trouvait dans le garage. Il était blessé à une main et souffrait de brûlures internes à la gorge et il a été conduit à l'hôpital La Providence. Personne d'autre

n'a été blessé car les autres occupants de la demeure étaient au travail ou à l'école.

Selon M. Stephen Roy, le directeur du service des incendies, le feu aurait été allumé intentionnellement au sous-sol de la maison avant de se propager à l'étage par l'escalier. Un suspect est interrogé quant aux circonstances du drame, mais le service de police ne désire rien dévoiler de plus pour ne pas nuire au déroulement de l'enquête.

Corporation du Canton d'Ascot

Cours de natation (1ère session)

Enfants: (4-6 ans, 7 ans et plus) samedi et dimanche, entre 9h00 et 12h00
15 mars au 13 avril
Coût: \$12.50 Ascot, \$15.00 autres
N.B. Pour 4-6 ans, la présence d'un parent est requise.

Adultes: lundi et mercredi, entre 19h00 et 21h00
10 mars au 9 avril
Coût: \$25.00 Ascot, \$30.00 autres

Endroit: école polyvalente Le Phare

Information et inscription dès le 17 février au Service des Loisirs d'Ascot à 563-5454

L'HERITAGE D'UNE GENERATION

Il y a un être cher dans ce groupe

Alors nous pouvons agrandir la photo de cette personne et en modifier le fond au besoin.

Chez Renay, le travail est exécuté sur place. Nous pouvons également copier, retoucher et/ou restaurer vos photos noir et blanc ou couleurs.

RENAY Photographe

279, rue St-Lambert Bromptonville

846-4346

APPRENEZ L'ANGLAIS

les fins de semaine

IMMERSION TOTALE

AU **COLLEGE CHAMPLAIN**

DATES DES COURS: Les fins de semaine suivantes: 28 février, 1, 2 mars 14, 15, 16 mars 21, 22, 23 mars (Total: 45 hrs)

LIEU D'INSCRIPTION: Bureau de l'éducation aux adultes Collège Champlain Edifice McGreer 229 Lennoxville, Québec

DATES D'INSCRIPTION: 17-18 février (lundi et mardi)

HORAIRE D'INSCRIPTION: le jour - 13:30 - 16:30 le soir - 18:00 - 20:00

FRAIS D'INSCRIPTION: \$10.00 (nouveaux étudiants seulement) \$30.00 (chaque étudiant) \$40.00 Total

Pour de plus amples renseignements composez (819) 563-9574

Service de l'éducation aux adultes Collège Champlain Lennoxville, Québec J1M 2A1

Augmentation anormale des infections virales des voies respiratoires Le virus se trouve-t-il en Estrie?

par Guylaine CHARETTE

SHERBROOKE — On ne peut pas encore parler d'épidémie de grippe pour la région de l'Estrie, alors que la région de Montréal fait l'objet d'une recrudescence de ce type de virus que l'on appelle aussi "influenza". Tout au plus, dans le moment, on enregistre-t-on une augmentation anormale des infections virales des voies respiratoires, ainsi que des rhumes, qui sont nettement moins graves.

C'est ce qu'a déclaré le directeur du Centre de santé communautaire de Sherbrooke, le Dr Roberto Iglesias, qui a cependant confié qu'une analyse positive d'un échantillon du virus de la grippe provenant d'un résident de l'Estrie vérifierait l'hypothèse d'une épidémie.

"Le virus a été isolé ailleurs au Québec; nous n'avons cependant encore aucun cas estrien identifié par nos laboratoires, mais il ne fait pratiquement aucun doute que les porteurs sont très nombreux", a indiqué le Dr Iglesias.

Par ailleurs, le directeur du DSC

a confié que le nombre de personnes atteintes de pneumonie dépasse légèrement la moyenne pour cette période-ci de l'année, ce qui n'a rien d'effrayant. Et, il a tenu à préciser "que l'on ne meurt pas de la grippe mais bien des complications de la grippe".

Depuis deux semaines, l'absentéisme dans les écoles, indice d'une éventuelle épidémie, se situe aux alentours de 10 ou 15 pour cent; une élévation de ce taux se fait également sentir du côté des entreprises.



Roberto Iglesias

Quelles mesures le monde de la santé prend-t-il dans des situations semblables? Le Dr Iglesias répond tout simplement: "Quand le virus n'a plus de maisons où rester, il déménage". Ce qui signifie en termes clairs que les plus résistants et les personnes qui ont été immunisées par un vaccin, les personnes âgées dans une bonne proportion, seront épargnés tandis que les autres courent des chances d'attraper le fameux virus quand il passera.

Mais, il ne s'agit pas de consulter au moindre écoulement du nez... Si le rhume persiste, qu'il est accompagné de fortes fièvres persistantes, il faut consulter un médecin, qui pourra diagnostiquer une grippe et prendre les mesures qui s'imposent; autrement, les traitements d'usage sont prescrits (prendre du repos, boire beaucoup de liquide, etc.).

L'épidémie fait fermer l'école Alexander Galt

SHERBROOKE (GC) — La direction de la polyvalente anglophone Alexander Galt a décidé de fermer les portes de l'école aujourd'hui à cause d'un taux d'absentéisme, pour cause de maladie, anormalement élevé.

Rejoint au téléphone hier, le directeur de l'institution d'enseignement, M. Robert McConnachie, a expliqué que le nombre de professeurs absents, en bonne partie à cause de rhumes ou de gripes, bien qu'aucun virus n'ait été identifié, ne permettait pas de poursuivre les activités de l'école étant donné que le nombre de professeurs suppléants n'était pas suffisant pour assurer la relève.

Hier, 310 élèves sur 1.350 étudiants manquaient à l'appel, tandis que 13 professeurs sur 100 enseignants ne se sont pas pointés

comme à l'accoutumée. Trois jours de repos, espère le directeur de la polyvalente, devraient être suffisants pour que tout le monde récupère.

M. McConnachie estime que ce taux d'absentéisme est généralisé. "Les étudiants viennent d'un peu partout en région; donc, la propagation des "microbes" ne s'est pas faite dans une municipalité distincte. Qui plus est, la majorité des polyvalentes et des écoles primaires de l'Estrie connaissent une situation semblable", a conclu le directeur.

Hôtel-Dieu: entente de principe entre la direction et les 120 salariées

par Guylaine CHARETTE
SHERBROOKE — Une entente de principe est intervenue hier entre la direction du Centre hospitalier Hôtel-Dieu et le syndicat des salariés de l'hôpital, affilié à la CSN.

A l'issue de consultations auprès des infirmières-auxiliaires, hier, alors que seulement une quarantaine d'employées sur 120 salariées se sont déplacées aux trois différentes

rencontres avec des représentants du syndicat, les personnes présentes ont finalement convenu d'un compromis acceptable par les deux parties. C'est ce qu'a fait savoir le conseiller syndical de la Fédération des affaires sociales pour l'Hôtel-Dieu, M. Pierre Gingras.

Si le syndicat éprouve quelques problèmes de conscience, compte tenu du fait que seulement le tiers des infirmières-auxiliaires ont donné leur aval à la proposition globale qui leur a été soumise, M. Gingras

croit que la consultation est valable. "Nous aurions aimé que plus de salariées se présentent aux rencontres mais nous ne pouvons tout de même pas aller les chercher par la main", a-t-il lancé.

La teneur du compromis fait en sorte que le nombre total de cette catégorie de salariées sera augmenté. Ainsi, 11 nouveaux postes seront créés; cinq personnes sur l'équipe volante, dont deux infirmières-auxiliaires seront affectées sur le quart de nuit, deux autres

sur le quart de soir, et une personne de jour. Là-dessus, on compte trois "temps partiels" et deux "temps plein".

Par ailleurs, six postes seront ouverts ailleurs, sur d'autres départements, dont un à temps partiel et cinq à temps complet, pour un total donc, de 11 nouveaux postes.

Concernant l'épineux problème des postes d'infirmières auxiliaires sur le quart de nuit, que la direction voulait abolir dans le cadre de sa restructuration des soins infirmiers, huit postes au lieu des dix prévus seront abolis. Pour compenser, deux postes d'infirmières auxiliaires seront créés sur l'équipe volante de nuit, ce qui a contribué à faire "avaler la pilule" aux principales concernées qui voyaient d'un mauvais oeil la disparition complète, à plus ou moins brève échéance, de ces postes sur ce département. Par conséquent, dix infirmières-auxiliaires continueront d'oeuvrer sur ce quart de travail plutôt que seulement quatre d'entre elles.

De plus, les postes vacants de jour seront comblés. Aucun gain de ce côté, si ce n'est que la situation sera "régularisée".

D'autres clauses ont fait l'objet d'accords. Le tout être ratifié par les deux parties au début de la semaine prochaine. Ce dossier étant à toutes fins utiles réglé, le syndicat se prépare maintenant à la ronde de négociations dans la fonction publique qui s'amorcera avec le dépôt des offres patronales, qui doit avoir lieu le mercredi, 19 février.

Le comité de parents réclame 1,561 \$ de la commission scolaire

SHERBROOKE (MR) — Jugeant que cet argent lui appartient, le comité de parents de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke a résolu en assemblée de réclamer 1,561 \$ de revenus spécifiques que la CSCS retient.

En effet, sur proposition du président du comité de parents, M. Rodrigue Bergeron, appuyé par M. Larry Smith, le comité de parents a décidé de revenir à la charge pour demander au conseil des commissaires cette somme de 1,561 \$, un revenu que le comité de parents a généré lui-même grâce à la présentation d'une pièce de théâtre.

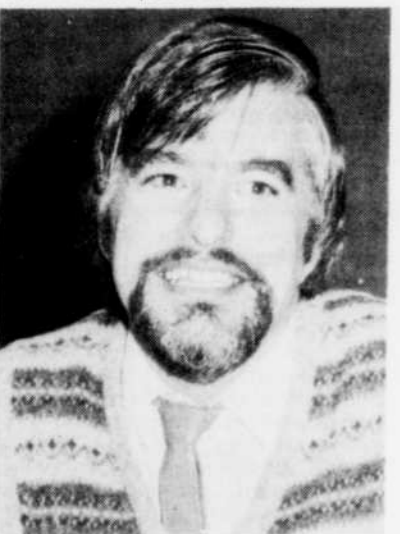
M. Bergeron a rappelé que c'est la présentation à tous les parents de la région, à l'Université de Sherbrooke, de la pièce "Les enfants n'ont pas de sexe" qui avait permis au comité de parents d'enregistrer des revenus. D'une première présentation à la faculté d'Éducation, était issu un revenu de plus de 350 \$, tandis qu'une seconde présentation à la salle Maurice-O'Bready avait laissé environ 1.100 \$ au comité de parents. Cette activité, dit M. Bergeron, était destinée aux parents et avait un contenu éducatif.

Le président du comité de parents a rappelé la réponse du directeur général Bernard Desruisseaux à la représentante des parents à la table des commissaires, Mme Danielle Therriault Vigneux, quand celle-ci l'a interrogé sur la possibilité, pour une unité administrative de la CSCS, de conserver ses surplus: M. Desruisseaux avait alors répondu que c'était possible dans le cas de certains revenus spécifiques enregistrés par une unité administrative.

À l'origine, la demande des parents au conseil des commissaires réclamait quelque 5.400 \$ de surplus enregistrés en 1984-1985 par les comités d'école et le comité de parents.

Cette demande visait entre autres à répondre aux besoins non comblés identifiés par les parents depuis que la CSCS a soumis ses unités administratives à des coupures budgétaires. Les parents comprenaient au moins récupérer leurs surplus pour alléger leur fonctionnement et enrichir leurs activités.

Par suite du refus de remboursement de la CSCS, les parents ont jugé qu'ils avaient au moins le droit de conserver leurs revenus spécifiques. La somme de 1,561 \$ que réclame le comité de parents en est un.



Rodrigue Bergeron

Hausse de taxe au Canton de Stoke

par Yvon ROUSSEAU
STOKE — Les contribuables du Canton de Stoke subiront une légère hausse du taux de la taxe foncière, au cours de l'année fiscale 1986.

En effet, lors de l'approbation du budget de la municipalité, hier soir, le taux de la taxe foncière, qui se situait à 56 sous du 100 \$ d'évaluation, en 1985, est passé à 0.636 \$.

La taxe spéciale, imposée par la municipalité pour couvrir les frais de protection contre les incendies, qui était de 3 sous du 100 \$ d'évaluation, l'an passé, a été réduite à 2.42 sous.

L'augmentation globale de la taxe foncière, à Stoke, est donc de 0.0702 \$ par 100 \$ d'évaluation, pour 1986.

Le budget équilibré de la municipalité prévoit des revenus et des dépenses totalisant 450.086 \$. Au

chapitre des revenus, toutefois, les membres du conseil municipal ont intégré au budget un surplus de 24.615 \$, réalisé au cours de l'exercice financier 1985.

Le budget 1986, qui a reçu l'approbation du conseil, hier soir, prévoit une somme de 9.809 \$, qui doit être consacrée à la mise en place d'un système informatisé pour l'administration municipale.

Parmi les autres projets municipaux prévus au budget de la présente année, il y a l'aménagement d'un site écologique, dans le marécage situé derrière la caserne des pompiers de la municipalité. Le budget prévoit une somme de 20.000 \$, en vue de la réalisation du projet, dont le coût total devrait atteindre 64.000 \$. Cependant, les deux tiers du coût des aménagements du site écologique sont couverts par une subvention venant du ministère de l'Environnement du Québec.

Etude sur l'alimentation en eau des Villes frontalières

ROCK-ISLAND (MD) — Dans le cadre de la réalisation de son schéma d'aménagement, la MRC Memphrémagog désire voir étudier les possibilités de mise en place d'équipements intermunicipaux pour améliorer l'alimentation en eau des trois municipalités des Villes frontalières, soit Beebe, Rock-Island et Stanstead.

A cet effet, la MRC a adopté une résolution à l'effet d'embaucher la firme des Consultants Lemieux, Royer, Donaldson, Fields et Associés de Sherbrooke pour effectuer cette étude qui sera sous la responsabilité de l'ingénieur Wilfrid Morin.

Le plan de travail proposé qui a été adopté prévoit la cueillette des informations et des documents se rapportant à l'eau pour tout ce secteur dont également Derby Line au Vermont. Il est aussi question d'exposer la situation, d'évaluer les quantités, qualité et sûreté des sources d'approvisionnement en

eau. De plus, il faudra envisager des alternatives de l'estimation des coûts et la faisabilité.

Les coûts de cette étude ne devront pas dépasser 8.000 \$ et seront d'une durée de 10 semaines. Cette étude sera déterminante puisque les municipalités concernées ont tous des problèmes avec leur approvisionnement en eau.

De plus, l'eau pour ces trois municipalités provient du nord du Vermont et présentement le gouvernement américain tente d'introduire des règlements plus sévères en vue d'assurer une meilleure protection de l'eau.

Annonceurs notez Bien

la tribune

publiera le samedi
8 mars 1986
son cahier spécial
REGARDS
SUR
L'ECONOMIE REGIONALE

Que réserve l'année 1986 à notre économie, à nos industries et aux travailleurs québécois et à ceux de notre région? Autant de sujets que nous abordons tout en jetant un regard attentif sur les réalités économiques de notre région en faisant une large place aux réalisations intéressantes de l'année 1985.

Aurons-nous le plaisir de vous compter parmi nos annonceurs?

Date limite de réservations:
lundi 17 février 1986

P.S. communiqué avec

M. Dawson Beaulieu
569-9201
la tribune

Opération Nez rouge

REMERCE LES COLLABORATEURS SUIVANTS pour leur généreuse contribution à l'Opération 85.

FAUCHER Louis, architecte
FEMMES de Chez Nous

La Tribune s'excuse de ce malencontreux oubli qui s'est produit dans l'annonce de la Fondation Athlètes Inc., publiée le 13 février en page D-7.

"Ce ne sont pas les idées ni la volonté qui manquent aux peuples du Tiers-Monde."

Appuyons leurs projets avec:

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

555, rue Short
Sherbrooke (Québec)
J1H 2E6
(819) 566-8595



Léopold Carrier

Au sein du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie

Une autre bataille rangée?

par Michel MORIN
SHERBROOKE — Loin de créer l'unanimité, le nouveau règlement de contingentement du marché du bois risque de conduire à une autre bataille rangée entre les tenants des groupements forestiers et les propriétaires de bois indépendants.

C'est du moins l'avis que partage M. Léopold Carrier, propriétaire de bois indépendant qui estime que cette nouvelle procédure, plutôt que de combler les besoins de tous les producteurs de bois de l'Estrie, ne favorise en fait que quelques producteurs regroupés dans les groupements forestiers.

"Avec seulement neuf pour cent des 12.000 producteurs de bois, et

vingt le reste des contrats. C'est illogique et injuste", de confier M. Carrier.

De l'avis de ce producteur de bois indépendant, les 12.000 producteurs, membres du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, désirent que ce nouveau plan de mise en marché "fasse l'affaire de tout le monde".

"Mais avec les dirigeants actuels du Syndicat des producteurs de bois, c'est devenu impossible d'arriver à cela. Le syndicat est entièrement contrôlé par les groupements forestiers et ils ne veulent rien entendre. Ils ne pensent qu'à eux. Mais là, ça ne marche plus et

la bombe à retardement va bientôt éclater", d'ajouter M. Carrier.

Même scénario

Devant ces faits, il est fort possible que le scénario vécu lors de la dernière assemblée générale annuelle du SPBE, tenue au printemps '85, puisse se répéter cette année.

Lors de la dernière assemblée générale annuelle, les producteurs de bois avaient réussi à modifier de tout au tout la composition du conseil d'administration.

"Et je pense que c'est ce qui va se produire encore cette année, es-

time Léopold Carrier. Tout comme les producteurs membres des groupements forestiers étaient prêts lors de la dernière assemblée, je pense que ce sera notre tour cette année. En tout cas, nous allons tout faire pour cela."

De l'avis de M. Carrier, les producteurs de bois indépendants ont toujours collaboré avec les groupements forestiers. Mais cette pratique est maintenant révolue.

"C'est fini cette histoire-là. Ils ne veulent pas collaborer avec nous les producteurs indépendants. Alors nous ne voulons plus collaborer avec eux."

Salon agro-alimentaire de l'Estrie

Jubenville ne sollicitera pas un nouveau mandat à la présidence

SHERBROOKE (MM) — Les administrateurs du Conseil régional de l'agro-alimentaire de l'Estrie devront nommer une personne autre que Jacques Jubenville pour assurer la présidence du Salon agro-alimentaire de l'Estrie.

L'ancien président de cet événement, M. Jubenville, qui a incidemment été reconduit à la présidence du Conseil régional de l'agro-alimentaire de l'Estrie à l'issue de l'assemblée générale annuelle, a confirmé qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat à la présidence du Salon agro-alimentaire.

"Après avoir passé deux ans à la présidence de cette activité, je considère qu'il est temps de laisser la place à une autre personne qui pourra ainsi apporter de nouvelles idées. C'est pourquoi j'ai claire-

ment indiqué au conseil d'administration que je n'étais pas intéressé à revenir à la présidence", de confier M. Jubenville.

Lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil régional de l'agro-alimentaire, réunion tenue plus tôt cette semaine, il a aussi été décidé que l'organisation du Salon agro-alimentaire ne serait pas entièrement assumée par l'organisme régional.

Ainsi, il reviendra au nouveau président du Salon, qui sera nommé parmi les représentants du conseil d'administration de l'organisme régional, de se choisir des acolytes et de voir à l'organisation des principales activités.

"Dans le passé", rappelle Jacques Jubenville, "c'est le conseil d'administration qui s'occupait de toute l'organisation du Salon agro-

alimentaire. Cette année, nous modifications quelque peu la formule et notre conseil d'administration va seulement s'assurer de l'aspect financier du Salon agro-alimentaire. Ceci revient à dire que l'exécutif qui sera constitué pour le Salon pourra oeuvrer de façon autonome, tout en libérant les autres administrateurs qui pourront se concentrer à d'autres tâches, comme par exemple mettre sur pied une stratégie de mise en marché des nouvelles productions régionales", d'expliquer Jacques Jubenville.

Dans un autre ordre d'idées, le Conseil régional de l'agro-alimentaire se réjouit du fait que la conférence annuelle qui doit se tenir avec le gouvernement du Québec, en guise de suivi au Sommet socio-économique, ait été retardée de quelques mois.

"Cela va nous permettre d'articuler davantage les axes de développement du secteur agro-alimentaire. Lors du Sommet, les projets que nous avons présentés dans le secteur agro-alimentaire étaient plutôt faibles. Nous aurons donc l'occasion de les revoir et de mieux les présenter", de poursuivre M. Jubenville.

Finances

Les administrateurs du Conseil régional de l'agro-alimentaire ont par ailleurs présenté un bilan positif de leur dernière année d'activités.

Les bénéfices nets se sont élevés à 13.224 \$ tandis que l'avoir des membres a atteint 32.818 \$, alors qu'il n'était que de 19.594 \$ en 1984.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Contrairement à ce que prétend Tardif

Cinq projets approuvés sur neuf

par Henri RICHARD

ASBESTOS — Contrairement aux propos tenus la semaine dernière par le député fédéral de Richmond-Wolfe, M. Alain Tardif, qui soulignait des retards dans les dossiers du Sommet de l'or blanc au gouvernement fédéral, une enquête menée auprès de deux ministères fédéraux a permis de constater que plus de la moitié des 22 projets favorisés au Forum préparatoire du 7 décembre connaissent déjà leur sort qui ne sera cependant pas dévoilé avant le grand événement du 21 mars.

Le secteur du développement de l'emploi d'Emploi et Immigration Canada a même dévoilé que cinq projets, sur les neuf soumis à ce ministère, ont reçu l'approbation pour des subventions totalisant 142.000 \$.

Voulant préserver l'anonymat des projets retenus jusqu'au Sommet de l'or blanc, M. Jean-Claude Guimond a souligné que les subventions accordées par le ministère serviraient à subventionner

une partie des salaires des employés pour une période pouvant jouer entre quatre et huit mois. Le programme a pour but de permettre à certains chômeurs d'apprendre un nouveau métier.

Pour le secteur de l'expansion industrielle, même si le fonctionnaire fédéral, M. Ronald Poirier, affirme avoir rencontré les dirigeants du Sommet mais sans avoir reçu un dossier officiel, M. André Richard,

commissaire industriel de l'Or blanc, soutient de son côté que les projets vont bon train dans leur cheminement qui doit les mener au 21 mars.

Bien que les propos semblent contradictoires, le commissaire industriel explique ce différend par le fait que la majorité des projets auraient été présentés sans la tenue du Sommet de l'or blanc et que les promoteurs font souvent du travail en coulisse qui ne concerne pas les ministères.

Le réaménagement de l'usine de la firme Dubé électrique est assuré d'une subvention tandis que M. Richard travaille présentement en étroite collaboration avec l'Institut de l'amiante pour connaître les possibilités du projet Chrysostop, pour ensuite trouver un promoteur officiel pour ce produit. Finalement,

des discussions sont entreprises avec M. Poirier, au sujet du projet Isomag, pour une possibilité de subvention pour une étude de marché de ce nouveau produit.

Selon les fonctionnaires fédéraux rejoints, tous les projets soumis aux différents ministères sont étudiés dans des programmes gouvernementaux réguliers et ne jouissent pas d'un caractère privilégié à cause du Sommet de l'or blanc. "C'est sûr que c'est bon un Sommet économique comme celui de l'or blanc, puisque nous recevons souvent des projets qui n'auraient jamais existé probablement sans la tenue d'un tel événement. Cependant les dossiers sont étudiés dans les cadres réguliers de développement de l'emploi et ne sont aucunement favorisés", de conclure M. Poirier.

Solitude

La passerelle, le sol et le chalet n'ont sans doute pas vu une âme qui vive depuis des mois, hormis des raquetteurs ou des skieurs isolés. Dans un peu plus d'un mois, ce ne sera plus du tout la même chose: le printemps sera à la porte.

Windsor

WINDSOR (CC) — Les comptes payables, au 4 février 1986, s'élevaient à montant de 38.924,37 \$. Les édiles en ont autorisé le paiement.

— O —
 Comme ils le font à chaque année, les membres du conseil municipal ont accordé une subvention de 200 \$ aux Ambulanciers St-Jean de la section de Windsor.

— O —
 C'est à Windsor, le mardi, 11 mars, que se tiendra l'assemblée générale annuelle de la Corporation de développement économique du Val St-François. Lors de cette réunion, l'on procédera, entre autres choses, à l'élection des membres du conseil d'administration.

— O —
 La nomination du titulaire du poste de directeur des services récréatifs a été reportée à la prochaine assemblée publique du conseil qui se tiendra lundi. Sept personnes

ont posé leur candidature à ce poste.

— O —
 Tous les membres du conseil municipal s'opposent à la fermeture du bureau d'immatriculation de Windsor. Comme tous les intervenants qui se sont prononcés jusqu'à maintenant, les édiles s'interrogent sur les raisons invoquées pour la fermeture du bureau de Windsor au profit de celui de Richmond. Selon eux, il serait logique que ce bureau soit à Windsor. "Richmond peut bien conserver son bureau mais qu'on nous laisse le nôtre", a déclaré le maire Adrien Péloquin.

— O —
 Les membres du conseil invitent les citoyens à protester en écrivant directement au bureau de la Régie de l'assurance-automobile du Québec ou encore à M. J.-R. Guy Poirier, responsable régional, au 969, rue King est à Sherbrooke.

Coaticook

COATICOOK (JB) — M. André Langevin, maire de Coaticook, a proclamé à la dernière assemblée du conseil la semaine du 16 février Semaine de la Fondation du Québec des maladies du coeur et invité la population à répondre de grand coeur, soit par un don, soit par un acte de bénévolat, à l'appel lancé par cet organisme.

— O —
 Le maire a souligné que l'entente ratifiée entre Produits cellulaires Waterville et la Ville a été respectée puis que l'entreprise a embauché près de 95 pour cent des ex-travailleurs de Celanese. Elle même investi plusieurs milliers de dollars afin de réaménager les locaux et enfin selon certaines sources, la compagnie projeterait d'acquiescer la bâtisse au terme du présent bail.

— O —
 Dans 10 jours, au plus tard, le maire présentera l'orientation définitive du projet ReviCentre. Un représentant du ministère des Transports du Québec effectuera présentement une étude concernant le mouvement de la circulation à l'angle des rues Child et Main. D'ici à deux semaines, l'expert fera ses recommandations au conseil en tenant compte des hypothèses présen-

tation d'un kiosque d'information en 1986, d'une tour d'observation et d'un pont suspendu en 1987, le maire estime que le parc de la Gorge générera des profits d'environ 40.000 \$ par année, ce qui amène une projection de 400.000 \$ en revenus pour dix ans, soit le montant total des investissements prévus pour son développement.

— O —
 Cette projection s'appuie sur une augmentation de 10.000 du nombre de visiteurs.

Reprise de l'économie

ASBESTOS — A la lumière des récentes statistiques rendues publiques par la Caisse populaire d'Asbestos, la crise économique semble s'atténuer progressivement à Asbestos.

Selon M. Jean-Yves St-Pierre, directeur, l'établissement financier, qui a déjà possédé pas moins de 49 maisons à vendre à cause des difficultés financières des propriétaires, se retrouve seulement avec une maison aujourd'hui. Ce phénomène s'expliquerait par divers facteurs comme le ralentissement de l'exode de la population locale, la baisse du nombre de faillites et l'immigration de couples de retraités de l'extérieur qui ont choisi la région de l'Or Blanc pour se procurer une maison à bon prix.

Pour ajouter à l'argument d'une reprise de l'économie à Asbestos, M. St-Pierre a fait remarquer que tous les locaux sont présentement loués au Centre commercial d'Asbestos, ce qui ne s'est pas vu depuis belle lurette. "Les gens semblent avoir repris confiance dans l'économie locale en réinvestissant leur argent dans les commerces d'ici", a conclu M. St-Pierre.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Léthargie

Le poids de la neige a fait ployer un bouleau gracieux et c'est sous un arc de triomphe en mi-

nature que vient de passer ce raquetteur solitaire.

Appui de Coaticook au Club de l'âge d'or

par Jacques BOUCHARD

COATICOOK — Le conseil de ville a donné son accord afin que le projet de salle communautaire pour le Club de l'âge d'or de Coaticook soit présenté à l'Office de planification et de développement du Québec.

Par cette démarche, le Club espère obtenir une subvention représentant 85 pour cent des coûts de construction évalués à 500.000 \$ a précisé M. Edmond Scalabrini, président du Club pour la paroisse St-Edmond et principal responsable du projet.

M. Scalabrini précise que le programme fédéral Nouveaux horizons constitue une autre source importante de financement. L'aide fédérale prévue par ce programme pourrait représenter près de 50.000

\$ et servirait à meubler le nouvel édifice.

Regroupement

En regroupant les clubs d'âge d'or locaux ainsi que ceux des municipalités de Barnston et Compton, près de 1.000 membres pourraient

bénéficier du nouveau complexe et cela sans compter les Fermières, les Lions, le comité culturel et d'autres organismes intéressés à occuper des locaux disponibles.

Selon le président, des soirées de danse organisées hebdomadairement suffiraient à financer les

coûts d'exploitation de l'édifice. Le nouveau complexe qui abriterait des ateliers de bricolage, une salle de danse, des locaux divers, aura 125 pieds de longueur et une largeur de 50 pieds et sera construit sur deux étages si le Club reçoit les subventions essentielles au projet.

Une année chargée pour les policiers

COATICOOK (JB) — Plus de 5.100 appels ont nécessité l'intervention des policiers municipaux en 1985, soit une augmentation de 10 pour cent environ, comparativement à 1984. C'est ce qui ressort du bilan annuel du service.

Ainsi, le directeur du service de police, M. Jean-Paul Lemay, rap-

porte 252 accidents d'automobiles sur le territoire de Coaticook, dont 114 sont considérés comme graves, ayant causé plus de 500 \$ de dommages avec ou sans blessé.

105 vols divers ont été perpétrés et le rapport démontre 37 introductions par infraction, soit une diminution de 50 pour cent par rapport à 1984.

De plus, parmi les autres types d'infraction, on retrouve 78 actes de vandalisme, 138 incidents mineurs, huit cas de personnes conduisant avec des facultés affaiblies, cinq vols de fait, 11 fraudes ou faux semblant, cinq tentatives d'introduction par effraction, quatre vols de véhicules.

ASSEMBLEE PUBLIQUE D'INFORMATION

Pour la population de Sherbrooke et de la région
convoquée par

LA MAISON ST-GEORGES (SHERBROOKE) INC.

Centre d'accueil de réadaptation pour mésadaptés sociaux masculins & toxicomanes
(18 à 65 ans)

MOTIFS DE LA REUNION:

- 1) Visite du centre
- 2) Activités 1984-85
- 3) Points majeurs des états financiers
- 4) Autres sujets d'intérêt collectif

OBJECTIF:
Poursuivre la vocation établie au service de l'humanité en besoin

DATE: Mercredi le 19 février 1986

LIEU: Maison St-Georges Inc.
433 rue Marquette, SHERBROOKE.

HEURE: 19:30 hrs

PAR: Raymond Métras
Président Conseil d'Administration

3698x-31 janv.-14 fev.

Pagé espère accroître la rentabilité des fermes

par Maurice CLOUTIER
PLESSISVILLE — Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Michel Pagé veut des fermes en santé et entend tout mettre en oeuvre pour accroître la rentabilité des exploitations.

"Le dynamisme de l'économie rurale québécoise repose sur des fermes en bonne santé financière", a-t-il lancé, hier, devant près de 500 participants au forum des agriculteurs de la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'Érable.

M. Pagé, qui a donné l'assurance aux agriculteurs de faire de la rentabilité des fermes son objectif premier, a énuméré trois conditions pour y parvenir.

Premièrement, il a insisté sur l'accroissement de la productivité des fermes, qui, selon son dire, dépend de l'augmentation de la recherche.

Puis, il a fait état de discussions sur le libre-échange et la stagnation du marché québécois pour déboucher sur l'importance de développer la mise en marché des produits agricoles québécois.

En dernier lieu, il a mentionné que les conditions de financement



Michel Pagé

devront répondre davantage aux besoins des agriculteurs.

Il a alors soulevé la possibilité d'alléger le fonctionnement de l'Office du crédit agricole. "Le système de crédit agricole doit être le plus souple possible, de façon à s'adapter facilement à l'évolution des besoins."

Pour le ministre Pagé, il devient de plus en plus évident que la politique des subventions d'intérêt devra être revue pour "reposer sur une perspective de risque."

Sans couper les vivres à certains agriculteurs, M. Pagé note que "les emprunteurs avant des perspectives de rentabilité plus faible parce qu'ils entrent en production ou qu'ils sont dans des secteurs plus difficiles pourraient recevoir une subvention d'intérêt plus importante."

Avant de prononcer cette conférence, M. Pagé, accompagné du député d'Arthabaska Laurier Gardner, avait visité les installations de la coopérative Les Producteurs de sucre d'érable du Québec à Plessisville.

Le forum, tenu à Plessisville, a également été marqué d'échanges avec des représentants du ministère, de l'Office du crédit agricole et des caisses populaires.

A Saint-Nicéphore Site d'enfouissement ouvert à tous les déchets en juin

par Gérald PRINCE
DRUMMONDVILLE — Après de longues discussions et des débats qui durent depuis quelques années, toutes les parties en cause se sont finalement entendues pour fixer au premier juin 1986 l'ouverture de tous les services au site d'enfouissement sanitaire de Saint-Nicéphore.

C'est ce qu'a confirmé hier à la Tribune M. Jean-Claude Déry, directeur régional du ministère de l'Environnement, en précisant que le promoteur, les Entreprises de rebuts DG, les ingénieurs-conseil et son ministère sont tous d'accord sur cette échéance.

"Nous en sommes rendus au bout du tunnel", a mentionné M. Déry, pour qui le dossier de l'enfouissement des déchets dans Drummond a été à la fois complexe et délicat à traiter depuis au moins cinq ans.

"Si, comme nous l'espérons, toutes les prescriptions sont suivies, le site de St-Nicéphore sera l'un des plus sécuritaires au Québec, sinon le plus sécuritaire."

Il y a un an, précise M. Déry, le site avait été autorisé à recevoir

des déchets solides seulement. Malgré les prétentions du promoteur, le ministère de l'Environnement n'était pas convaincu de l'imperméabilisation totale du terrain et avait refusé l'enfouissement des déchets ménagers.

Hier M. Déry a spécifié que tout est en oeuvre maintenant pour doter le site d'un moyen artificiel d'imperméabilisation qui rencontre tous les critères favorables à l'environnement. Le site pourra recevoir et enfouir les déchets domestiques à compter de l'échéance du premier juin, non seulement des déchets solides.

En plus, les promoteurs ont consenti à installer des aérateurs mécaniques pour l'épuration des lixiviats, c'est-à-dire des liquides qui

s'échappent des ordures après les pluies ou la fonte des neiges.

En principe, le site d'enfouissement devait être ouvert à toute forme de déchets au cours de l'été 1985, mais les réticences du ministère de l'Environnement sur l'imperméabilité du terrain et la nécessité d'épurer les lixiviats auront retardé l'émission des permis finals d'un an environ.

Hier M. Déry a confirmé que, s'il y a conformité d'opération et de planification, tous les certificats nécessaires seront émis pour le premier juin, date qu'il a décrite comme raisonnable pour le lancement des opérations.

La mise en opération du site d'enfouissement ne change en rien, a fait savoir hier un porte-parole de la MRC, le projet de recyclage des déchets par pyrolyse, tel que caressé par la Régie intermunicipale des déchets. A ce propos, le rapport final des consultants Mertes devrait être déposé à la fin de février ou au début de mars.

Proulx avait-il une arme dans la main droite avant d'être tué?

par Maurice CLOUTIER
ARTHABASKA — Au moment où il a entrouvert la porte de sortie du bar Château Rock, Sylvain Proulx avait-il une arme dans la main droite?

Hier, lors de la quatrième journée du procès de Patrick Collins, accusé de meurtre de Proulx, le procureur de la Couronne, Me Gérald Milot, et le défenseur, Me Claude Archambault, ont tenté de clarifier la position exacte de la main droite de la victime lorsqu'elle était à la porte de sortie.

Proulx, un membre du club de

motards les Evil's One de Victoriaville, a été abattu à la sortie du bar dans la nuit du 2 février 1985.

Hier, Sonia Sévigny, qui était serveuse au bar ce soir-là, a affirmé que la main droite de la victime était sur la barre de la "porte panique" donnant à l'extérieur de l'établissement.

En outre, elle a soutenu n'avoir jamais vu une arme dans les mains de Proulx. La veille, Yolande Nault, qui avait passé une partie de la soirée avec la victime, a soutenu que Proulx tenait une arme dans sa main droite.

Questionné sur la localisation des

maines de Proulx lorsqu'il était à la sortie, le témoin Paul Perreault, un client du bar, a simplement dit qu'il n'avait pas vu les mains de Proulx.

Il a ajouté qu'il a entendu deux coups de feu à l'extérieur au moment où Proulx a entrouvert une deuxième fois la porte de sortie, pour jeter un coup d'oeil à l'extérieur.

Hier, huit témoins ont défilé à la barre. L'audition des témoins se poursuit aujourd'hui. Le juge Raymond Landry a indiqué que la Cour ajournera le procès à lundi vers 13h15.

Au Conseil régional de pastorale de l'Amiante Appel lancé à la solidarité

THETFORD-MINES — Ne pouvant demeurer insensible aux problèmes économiques et sociaux que la situation de crise engendre, le Conseil régional de pastorale de l'Amiante entend faire tous les efforts possibles pour stimuler un débat public concernant les priorités et les valeurs sur lesquelles devraient reposer la politique économique de la région de Thetford-Mines.

Dans un document rendu public, le président de l'organisme, l'abbé Lucien Nadeau, soutient que la recherche de solutions doit se faire avec un souci de justice et de solidarité, dépasser les intérêts égoïstes et poursuivre le plus grand bien de l'ensemble.

Le Conseil déplore vivement la situation qui affecte le secteur de l'extraction minière d'amiante et qui touche durement les travailleurs. Le regroupement minier et ses conséquences préoccupent aussi les membres du CRP. Entre autres, M. Nadeau se dit inquiet par les tensions et, peut-être même, les divisions qui risquent de soulever entre les travailleurs, la fameuse question de l'ancienneté unique et globale. "Qu'importe l'issue de ce débat, les travailleurs miniers y perdront plus qu'ils y gagneront si, cette question qui a son importance monopolise toutes les énergies."

Pour le Conseil régional de pastorale, l'objectif premier à atteindre est de permettre à tous les travailleurs miniers de conserver leur emploi. Dans ce sens, il souhaite que tous et chacun mettent autant d'ardeur à défendre l'ensemble des emplois de l'industrie minière et de la région qu'à défendre leur propre job. "C'est sur ce terrain qu'une véritable solidarité pourra se réaliser et obtenir l'appui et la parti-

cipation de tous." L'abbé Nadeau affirme que pour minimiser au maximum les pertes d'emploi, il faut unir les efforts et avoir toujours en vue le bien commun. Il croit que les responsabilités du gouvernement du Québec dans la région sont particulièrement lour-

Il faut éliminer le temps supplémentaire

THETFORD-MINES (PS) — Pour le Conseil régional de pastorale de l'Amiante, il est grand temps d'envisager de nouvelles alternatives au chômage, compte tenu de ses coûts économiques et sociaux ainsi que des résultats fort discutables des programmes gouvernementaux de création d'emploi.

Dans ce sens, le CRP pense qu'il est inconcevable que des travailleurs solidaires continuent d'accepter de faire du temps supplémentaire sans se préoccuper de ceux qui sont sans emploi. "Tout doit être mis en oeuvre pour éliminer le temps supplémentaire. Comme autre alternative, nous devons chercher du côté de la réduction du temps de travail."

Les membres de l'organisme de pastorale soutiennent que le gouvernement pourrait également se faire moins gourmand et accorder un crédit d'impôt, sachant que les contribuables subissent une baisse de revenus permettent à des anciens chômeurs de travailler.

Dans une brochure rendue publique sous la signature de son président, l'abbé Lucien Nadeau, le CRP précise que la réduction du temps de travail pourrait sauver, dans le cas de l'amiante, entre 200 et 300 emplois. "La réflexion est déjà

des à cause de la décision politique de la nationalisation de l'industrie de l'amiante. Et, selon lui, même si ce n'est pas son parti qui a pris les engagements en question, le nouveau gouvernement Libéral ne doit pas se décharger de ses responsabilités.

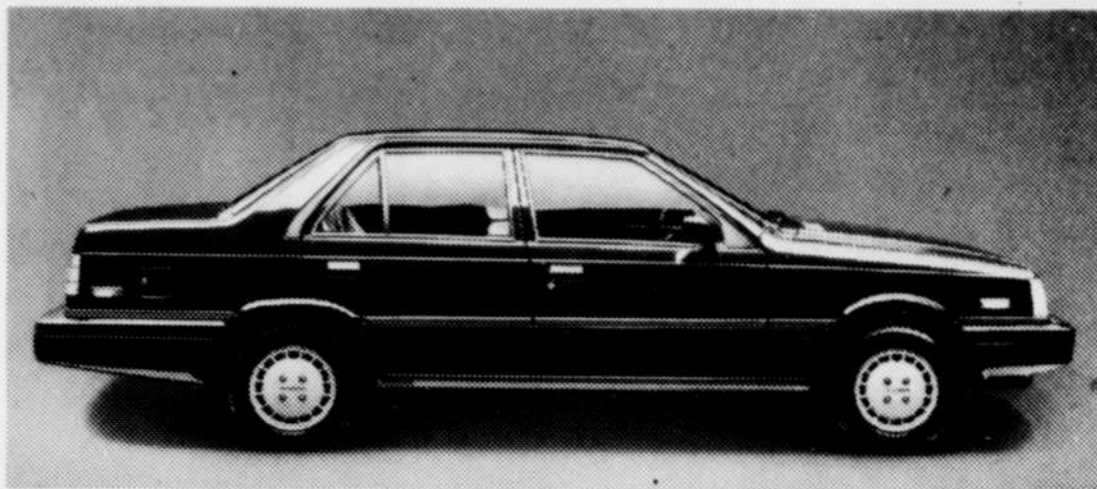
Il faut éliminer le temps supplémentaire. Comme autre alternative, nous devons chercher du côté de la réduction du temps de travail."

amorcée dans le milieu syndical. Nous l'encourageons et souhaitons qu'elle s'étende à différents niveaux."

D'autre part, les membres du CRP se disent déçus de voir que les travailleurs ainsi que les gouvernements municipaux aient été écartés, jusqu'à ce jour, des décisions qui influencent l'avenir de la région. Pour eux, les solutions au chômage seront d'autant plus intéressantes qu'il y aura des gens et des groupes qui y souscriront et qui tireront dans le même sens. "Les travailleurs et les non-travailleurs doivent pouvoir choisir leur avenir économique, du moins avoir leur mot à dire, plutôt que de subir celui qui leur est imposé."

C'est pourquoi, le CRP se propose de susciter des rencontres dans des communautés chrétiennes pour discuter des alternatives au chômage dans l'industrie de l'amiante.

LA STELLAR GSL 1986



LA LISTE DES RAISONS D'EN ACHETER UNE S'ALLONGE DE PLUS EN PLUS.

- 1 5 pneus radiaux quatre saisons Michelin ceinturés d'acier (y compris la roue de secours)
- 2 Servofreins
- 3 Vitres électriques
- 4 Verrouillage électrique des portières et du compartiment à bagages
- 5 Rétroviseurs extérieurs avec commande à distance
- 6 Panneau d'accès du réservoir à essence commandé à distance
- 7 Vitres teintées (pare-brise avec bande pare-soleil)
- 8 Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs
- 9 Allume-cigarette
- 10 Boîte de vitesses à 5 rapports (transmission automatique en option)
- 11 Sièges baquets avant à dossier inclinable
- 12 Siège du conducteur réglable
- 13 Siège du conducteur avec support lombaire
- 14 Appui-bras arrière escamotable avec compartiment de rangement
- 15 Phares au quartz halogènes
- 16 Verrouillage de sécurité des portières arrière
- 17 Éclairage à l'arrière pour lecture
- 18 Miroir dans le pare-soleil droit
- 19 Rétroviseur intérieur jour/nuit
- 20 Boîte à fusibles à l'intérieur
- 21 Essuie-glace à balayage intermittent
- 22 Moulures lustrées
- 23 Enjoliveurs de roues stylisés
- 24 Bouches d'air chaud pour l'arrière
- 25 Point d'attache de siège d'enfant
- 26 Compte-tours
- 27 Totalisateur kilométrique
- 28 Soufflerie antibuée aux vitres latérales
- 29 Éclairage et moquette intégrale dans le compartiment à bagages
- 30 Éclairage de service
- 31 Portières avant avec vide-poches
- 32 Sièges avant avec appui-tête réglable
- 33 Siège du conducteur avec appui-tête inclinable
- 34 Moteur à arbre à cames en tête
- 35 Batterie sans entretien
- 36 Boîte à gants verrouillable avec éclairage
- 37 Dégivreur de lunette arrière
- 38 Baguettes latérales de protection
- 39 Allure européenne
- 40 Sellerie tout-tissu
- 41 Montre à affichage numérique
- 42 Vide-poches central
- 43 Silencieux racourci

AVEC AUTANT DE
CARACTÉRISTIQUES
STANDARD,
LA LUXUEUSE STELLAR
BRILLE PAR
SON PRIX. 10 895 \$*

(Le prix de base d'une Stellar SL est de 9 195 \$*) *Prix de détail suggéré par le fabricant. Taxe, immatriculation, transport et préparation en sus.



La Maison de l'Auto R.C. Inc.
4364, boul. Bourque
Sherbrooke (Rock Forest)
564-0777

Bouchard Automobiles
1325, boul. St-Joseph
Drummondville 477-0673

1^{er} ANNIVERSAIRE SAUCIER

DÎNER POUR DEUX À NOS FRAIS
 À l'achat d'un vidéo, système de son, téléviseur ou four micro-ondes de \$450 et plus. Limite 1 par client.

C'est la fête!

ZENITH

CAMÉRA ET MAGNÉTOSCOPE À CASSETTE COMBINÉS DANS UN MÊME APPAREIL VHS



VM6000

- Viseur électronique permanent instantanément la lecture sur place
- Haute sensibilité, décalages réduits pour prises de vue nécessitant aussi peu que 15 lux
- Objectif zoom 6X automatique/manuel à rendement élevé, avec possibilité de réglage macro-foyer
- Commandes automatiques de l'équilibre des blancs et du diaphragme
- Fonctionnement sur C.A., bloc d'alimentation ou adaptateur pour batterie d'automobile
- Visionnement rapide automatique
- Réglage rapide avant ou arrière à 3 fois la vitesse normale
- Poids: 4,3 lb

ÉTAIT: \$1499⁹⁹

\$1149⁹⁹

GRATUIT \$1000. EN LOCATION DE FILMS

RABAIS \$350

HELENE DE CHAMPLAIN



Découvrez la fine cuisine du "Hélène de Champlain" grâce à J.M. Saucier pendant sa vente 1er anniversaire

80 MOIS DE GARANTIE

FOUR MICRO-ONDES

- 500 watts
- 0.6 pi. cu.

267⁹⁹\$

(Photo non conforme)

Quasar

FOUR MICRO-ONDES

- 500 watts
- 0.6 pi. cu.
- 3 niveaux d'intensité
- Décongélation
- Horloge
- Système de distribution - Rota Flow
- Support disponible

347⁹⁹\$

Emerson

80 MOIS DE GARANTIE

FOUR À MICRO-ONDES

- 0.9 pi. cu.
- 11 niveaux de puissance
- 0 à 600 watts
- Décongélation automatique
- Mémoires

399⁹⁹\$

Panasonic

80 MOIS DE GARANTIE

FOUR MICRO-ONDES

- 600 watts
- Auto-décongélation
- Triple mémoire
- Mise en marche différée
- Plateau rotatif

479⁹⁹\$

Hotpoint

FOUR MICRO-ONDES

- Dual Wave MD
- 1.4 pi. cu.
- Mise en marche différée
- Mémoire 3 étapes
- Réchauffage automatique
- Grille 2 positions
- Cuisson automatique
- 10 niveaux de puissance
- Sonde thermique

597⁹⁹\$

Quasar

FOUR MICRO-ONDES

- Cuisson instantanée
- Décongélation par le poids
- 1.4 pi. cu., 700 watts
- Sonde thermique

Pour seulement \$100 de plus, vous obtenez un four à micro-ondes supplémentaire.

627⁹⁹

ZENITH

VIDÉO PORTATIF VHS

4 TÊTES

Modèle VR-5000

- Télécommande sans fil 12 fonctions
- Peut fonctionner sur 3 sources d'alimentation
- 4 têtes, effets spéciaux
- Syntonisation électronique 133 canaux
- Programmable 14 jours / 8 programmes

Quasar

CAMÉRA VIDÉO

ULTRA-COMPACT

Modèle VK-710

- Sensibilité 20 LUX
- Mise au foyer automatique
- Viseur Électronique

Zoom 6:1

Affichage automatique de la date et de l'heure

L'ENSEMBLE POUR \$1199⁹⁹

\$1000 GRATUIT en location de films

HITACHI

80 MOIS DE GARANTIE

ECRAN GEANT 45"

Modèle CT-4531

- Télécommande accès direct
- Entrée Audio - Vidéo
- Contrôle des basses et aigus
- Syntonisation électronique 120 canaux

2999⁹⁹\$

\$500 GRATUIT en location de films

Sansui

Chaîne DA-T550

- DA-T550 Ampli-tuner à cassette
- DA-P550 Table de lecture à retour automatique
- DA-S750C Enceintes à 3 voies
- GX-S550 Etagère audio
- SE-500 Egaliseur graphique (en option)

MEUBLE INCLUS

599⁹⁹\$

BIENTÔT SAUCIER DÉMÉNAGE

au 2300, King ouest

2144, KING OUEST SHERBROOKE SOUS L'ANCIEN DISCOROULE 563-9191 76 - 12e Avenue Sud 567-7920

Service Personnalisé

- 1- Nous offrons la livraison de votre appareil, quel qu'il soit, à Sherbrooke et environs.
- 2- Nous vous offrons l'installation gratuite.
- 3- Nous vous offrons gratuitement, les conseils d'un expert et les explications nécessaires au bon fonctionnement de votre appareil. Tout ça, à votre domicile.

J.M. SAUCIER ELECTRONIQUE ENCORE PLUS PRES DE VOUS.

GRATUIT \$1000 DE LOCATION DE FILMS

PROFITEZ DE NOTRE PLAN MISE DE CÔTÉ

FRAIS D'INSCRIPTION \$20